

**PREMIERES
UNIVERSITES
D'AUTOMNE DE
L'HUMANITAIRE**

10, 11, ET 12 OCTOBRE 2003

**La Fontaine des Marins
26170 Plaisians**

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
DEROULEMENT DES UNIVERSITES D’AUTOMNE DE L’HUMANITAIRE	3
INTRODUCTION AUX UNIVERSITES D’AUTOMNE DE L’HUMANITAIRE.....	4
DISCOURS DE M. FRANCK-OLIVIER LACHAUD	7
INTERVENTION DE M. GERARD BERTRAND, CONSEILLER REGIONAL, REGION RHONE-ALPES	9
AXES THEMATIQUES.....	10
ATELIER «DROIT ET PRINCIPES HUMANITAIRES EN DANGER ».....	11
ATELIER « SIDA ET SECURITE ALIMENTAIRE »	14
ATELIER «LA PARTICIPATION, NOUVELLE APPROCHE »	17
AXES GEOGRAPHIQUES.....	19
ATELIER : « LA CRISE HUMANITAIRE COLOMBIENNE »	20
ATELIER « LES GRANDS LACS, CRISE OUBLIEE ...».....	21
ATELIER « CAUCASE : LA NOUVELLE FRONTIERE ».....	25
CONCLUSION DES PREMIERES UNIVERSITES D’AUTOMNE DE L’HUMANITAIRE	28
INTERVENTION DE M. BREYTAN , SOUS-PREFET DELA DROME	29
INTERVENTION DE PIERRE-JEAN ROCCA, IFAID.....	30
LES RESSOURCES HUMAINES, CLE DE L’ ACTION	30
CONCLUSION DE LA CONFERENCE	32
1) Travailler dans un monde complexe.....	32
2) Travailler dans un monde dangereux :.....	32
3) Travailler de façon responsable :.....	33
4) Le retour au droit et à l’enjeu de la clarification des mandats	33
5) Travailler avec une multiplicité d’acteurs :	33
6) Travailler avec les forces émergentes des sociétés civiles de l’Est et du Sud :	34
8) Crises d’hier, crises de demain	34
RECAPITULATIF SUCCINT DES PRINCIPAUX EVENEMENTS HUMANITAIRES DEPUIS LA « CHUTE DU MUR ».....	36

DEROULEMENT DES UNIVERSITES D'AUTOMNE DE L'HUMANITAIRE

Vendredi 10 octobre 2003

MATIN : OUVERTURE ET SEANCE PLENIERE DE LANCEMENT

- 8h30 Accueil des participants
- 10h00 Ouverture des Universités d'Automne de l'Humanitaire, Discours
- 10h30 Séance plénière de lancement
- Point de départ, Toile de fond, par François Grünewald, Président du Groupe URD
 - Présentation du déroulement des Universités d'Automne
 - Objectif des ateliers
 - Inscription aux ateliers

13h00 Repas

APRES-MIDI : TROIS ATELIERS THEMATIQUES

- 14h30 Exposés et débat en ateliers
- Atelier 1 : « **Droit International Humanitaire dans l'Irak de la post-crise** » animé par Véronique de Geoffroy, Groupe URD
Exposés de Sophie Batas, OXFAM-UK
 - Atelier 2 : « **Participation des populations affectées** » animé par François Grünewald ?
 - Atelier 3 : « **SIDA et sécurité alimentaire** » animé par Charlotte Dufour, Chargée de recherche au Groupe URD
Exposés de Aurélie Gautier, Groupe URD.

SOIR : REPAS - DOCUMENTAIRE « DANSE AVEC LES RUINES » ET DEBAT AVEC LA REALISATRICE MYLENE SAULNOY

Samedi 11 octobre 2003

MATIN : DEUX ATELIERS GEOGRAPHIQUES

- 9h30 Exposés et débat en ateliers
- Atelier : « **Colombie** » animé par Karla Levy, Groupe URD.
Exposés d'Agnès de Geoffroy, thésarde et de Karla Levy, chargée de recherche au Groupe URD
 - Atelier : « **Caucase** » animé par François Grünewald, Groupe URD
Exposés de Joseph Dato, MDM,

12h00 Repas

APRES-MIDI : DEUX ATELIERS GEOGRAPHIQUES ET ASSEMBLEE GENERALE

- 13h30: Exposés et débat en ateliers
- Atelier : « **Afghanistan** » animé par François Grünewald, Groupe URD
 - Atelier : « **Région des Grands Lacs** » animé par Bonaventure Sokpoh, Groupe URD
Exposés de Sophie Pont zeele, Quatrième année de thèse à l'UST-Lille et Thierry, OXFAM Belgique

16 H 30 Assemblée Générale du Groupe URD

SOIR :SPECIALITE REGIONALE:LA SOUPE AU PISTOU

Dimanche 12 octobre 2003

MATIN : SEANCE PLENIERE RECAPITULATIF ET CONCLUSION

- 9 H 00 Restitution des ateliers géographiques et débat en plénière
- 11 H 00 Conférence-débat : **Les métiers de la solidarité internationale** présentée par Pierre-Jean Rocca, Directeur de l'FAID
- 12 H 00 Synt hèse des pistes à explorer, chantiers à engager – Conclusion
- 13 H 00 Déjeuner

APRES-MIDI :

DEPART

INTRODUCTION AUX UNIVERSITES D'AUTOMNE DE L'HUMANITAIRE

François Grunewald
Président du Groupe URD
Professeur associé à l'Université Paris XII
Directeur du DESS « Gestion de l'Humanitaire »

Il y a dix ans, sur les ruines du Mur de Berlin et la fin de la guerre froide, la planète des crises se remodelait. Une partie des conflits de la Guerre froide trouvait une fin heureuse (Cambodge, Mozambique, Ethiopie). Le concept de réhabilitation, terme traditionnellement utilisé dans les contextes post-catastrophes naturelles pour désigner la phase intermédiaire entre urgence et développement, tentait de trouver son champ d'application dans le « post-conflit ».

L'existence de divisions, si ce n'est de confrontations, héritées du passé entre acteurs de la solidarité (entre le camps de l'urgence et celui des développeurs) a été alors ré-interrogée dans ce nouveau contexte. Un débat créatif était nécessaire. C'est de la reconnaissance de ce besoin qu'a émergé le Groupe URD en 1993. Lieu d'échanges et de débats sur les crises et les pratiques humanitaires, le Groupe a « planché » sur les nouvelles problématiques issues des nouvelles donnes internationales.

En même temps, de nouveaux espaces de violence apparaissaient tandis que de vieilles tensions re-émergeaient. Ethnicisation de la violence, croissance du rôle des économies de guerre civile et des mafias, implication de plus en plus grande des populations civiles, devenant tout à tour objets, objectifs et acteurs, dans la violence. Le concept de réhabilitation, de même que l'essence même du Droit International Humanitaire des Etats étaient remis en question : guerre des clans en Somalie, génocide au Rwanda, purification ethnique en ex-Yougoslavie, etc. De nouvelles questions, conséquences des redistributions des cartes suite à la fin de la Guerre Froide ont émergé : Que faire lors des crises durables et oubliées ? Comment travailler sur le renforcement de la résilience des populations dans les contextes où l'aide humanitaire classique entraîne plus de conséquences négatives que d'impacts positifs ? Comment gérer l'enjeu double de la sécurité des équipes et de la protection des populations ? Comment assurer une reconnaissance et un respect clair des mandats dans un monde où les frontières

entre acteurs deviennent fluides au nom de la cohérence, de la synergie et de la coordination ? Le Groupe URD a travaillé intensément sur ces questions et a produit moult ouvrages, articles, présentations à des conférences et colloques, outils de formation.

Dix ans après, nous aurions pu célébrer un bel anniversaire. Parti de rien, ou presque il y a dix ans, l'équipe comprend maintenant 8 salariés et un premier cercle de collaborateurs à temps partiel engagés et motivés, des installations dans la Drôme et un petit bureau à Paris.

Pourtant, nous souhaitons, à l'occasion de ces Universités d'Automne, mettre un accent plus fort sur les tâches qui nous attendent que sur de l'autosatisfaction sur notre passé. C'est que les dangers et défis sont nombreux. Il nous a semblé en effet que nous étions confrontés à une nouvelle discontinuité, plus subtile, moins évidente à caractériser et à « cartographier » que celle de 1991, et qui nécessitait de nous ré-interpeller collectivement. Cette nouvelle césure a pour nous trois facettes qui toutes questionnent nos pratiques. C'est ce trio d'interpellations qui sous-tend l'architecture de ces Premières Universités d'Automne.

Première césure : C'est celle qui résulte de l'intervention de l'Etat dans l'Humanitaire poussée à son extrême. Et je parle évidemment de l'Afghanistan et de l'Irak. L'agenda de cohérence promu par nos amis britanniques et des Nations Unies, notamment dans le cadre du Strategic Framework dans l'Afghanistan Taliban, a été poussé au bout de sa logique avec les interventions des « coalitions » en Afghanistan et en Irak. Dans le premier, ceci prend notamment la forme des Provincial Reconstruction Team (PRT) de la Coalition. En Irak, la création de la structure militaire devant coordonner les humanitaires, puis les déclarations du Pentagone aux ONG américaines : « vous êtes avec nous ou contre nous, et si vous ne voulez pas vous insérer dans notre politique, sachez que vous devrez en payer les conséquences », laissent peu de place théorique à l'action humanitaire indépendante et impartiale. Cet agenda de cohérence devient une caricature lorsqu'il cherche à tout conditionner à la Guerre Totale contre le Terrorisme, la GTT (à ne pas confondre avec la RTT). Les défis que cette nouvelle situation posent sont immenses, tant dans leurs répercussions opérationnelles que dans leurs conséquences juridiques. Sans compter l'impact sur la sécurité, et la mort de nombreux collègues sur le terrain au cours de 2003 qui nous prouvent qu'il ne s'agit pas ici de vaines questions ou de stériles interrogations.

Deuxième césure : Il s'agit d'une remise en cause de « la geste humanitaire » par les populations affectées et les sociétés civiles du sud. Cette geste humanitaire est souvent vue comme « un geste de l'homme blanc », ce French Doctor qui depuis longtemps n'est plus ni French, ni docteur, mais qui reste issu et symbole de la puissance du Nord. Ce French Doctor est la main qui sauve, le bras qui donne, le détenteur du savoir, du savoir-faire ... et du budget. De plus en plus, cette situation inégale entraîne des crispations. Les populations affectées et les structures de la société civile qui en émanent veulent être consultées, veulent être plus que des parties prenantes ; elle veulent être des parties reconnues, des « parties portantes » (la réelle traduction de « stakeholder »).

Ni nos institutions, ni nos équipes, ni nos volontaires ne sont actuellement, en tout cas en France, réellement conscients et préparés à faire face à ce challenge.

Troisième césure : L'une des découvertes les plus intéressantes des travaux sur l'aide humanitaire des 10 dernières années a été celle de la résilience des populations et de leurs capacités incroyables à imaginer et mettre en oeuvre des stratégies de survie lors des crises. Cette résilience et ces « survival strategies » sont dans la plupart des cas très consommatrices de main d'œuvre : collecte de bois, fabrication de charbon, recherche de plantes sauvages alimentaires, etc. Ce postulat de résilience est remis en cause par l'épidémie de VIH/SIDA. Dans de nombreux pays, notamment en Afrique australe (mais la bombe à retardement va bientôt exploser dans d'autres régions du monde), il n'y a tout simplement plus suffisamment de main d'œuvre disponible. La récente famine en Afrique Australe et notamment au Malawi a démontré les relations dialectiques et catastrophiques entre vulnérabilité des populations, crisogénèse, économie et sécurité alimentaire.

Les travaux de ces Universités d'Automne ont été ainsi divisés de façon à tenter de décrypter quelques unes des facettes de ces nouveaux défis.

La première matinée a posé le paysage, avec la présentation des vues des ONG, des pouvoirs publics et des acteurs des structures décentralisées. M. Franck-Olivier Lachaud, directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et Madame Caroline Grandjean, sous-directrice à la Délégation à l'Action Humanitaire, sont venus nous faire part de leurs visions des défis actuels. M. Gérard Bertrand, conseiller régional de la Région Rhône-Alpes nous a présenté quelques unes des réflexions qui se posent à la Région, tout en souhaitant la bienvenue en terre drômoise à l'assemblée.

L'après midi du Vendredi s'est organisé autour des trois thèmes présentés ci-dessus. Trois ateliers vous attendent :

- L'Irak, la guerre totale contre le terrorisme et le droit.
- Les enjeux variables de la participation dans l'action humanitaire.
- L'altération de la résilience posée par l'épidémie de VIH/SIDA.

Nous avons eu la chance, pour animer la soirée, d'avoir avec nous Mylène Sauloy, qui nous a présenté un de ses derniers films sur la Tchétchénie, le très fort « Danse avec les ruines ».

Au cours de la journée du Samedi, les mêmes thématiques ont été abordées à travers des situations géographiques précises :

- Le matin : Afghanistan et Colombie ;
- L'après-midi : L'Afrique des Grands Lacs et le Caucase.

Le dimanche a permis d'élaborer une première synthèse au cours de laquelle nous espérons voir émerger des directions claires pour notre futur travail.

Nous avons voulu faire de ces Universités d'Automne de l'Humanitaire une occasion pour faire se rencontrer des femmes et hommes de structures très différentes et à des temps différents de leur engagements dans la solidarité : regards croisés d'urgentistes et de développeurs, de vieux briscars et d'étudiants, d'institutions étatiques, universitaires et associatifs, débats entres ONG françaises, belges, britanniques, américaines, suisses, etc. Nous avons voulu créer un carrefour, lieu de rencontre, de débats, de convivialité et avons fait le pari d'attirer les gens pour trois jours, dans un monde où le temps file plus vite que le sable... bravo à vous d'avoir pris le risque de venir, d'avoir pris le temps de vous arrêter 3 jours pour réfléchir avec nous.

Pour cela, nous avons souhaité partager avec vous notre lieu de vie et de travail, dans la Drôme provençale, où nous essayons de vivre au quotidien les recommandations que nous faisons aux autres : intégration locale, gestion des ressources naturelles dans un milieu de petites montagnes arides, mais aussi des guerres de l'eau (nous sommes au pays de Manon des sources), pratique de l'«environment friendly » en nous mettant à l'énergie solaire pour le chauffage et bientôt l'électricité, prise en compte des risques naturels...

Là aussi, c'est une grande première pour nous, après des années de chantier dans cette maison, un incendie, une reconstruction... nous sommes heureux de vous y accueillir et espérons que vous apprécierez votre séjour.

C'est aussi cette chaude hospitalité que nous avons tous reçus dans ces pays du Sud et de l'Est, et que nous avons retrouvée dans la Drôme Provençale, que nous voulons ainsi partager avec vous à l'occasion de cette première mouture des Universités d'Automne de l'Humanitaire, expérience que nous nous proposons de répéter chaque année. Merci de remplir avant de nous quitter votre feuille d'évaluation qui permettra d'améliorer cet évènement....

DISCOURS DE M. FRANCK-OLIVIER LACHAUD

Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Renaud Muselier

C'est avec plaisir que je me joins à vous, en compagnie de Madame Caroline Grandjean, sous-directrice chargée de veille et de la stratégie à la Délégation à l'Action Humanitaire du Ministère Français aux Affaires Etrangères, pour cette première session des Universités d'Automne de l'Humanitaire. Cette initiative, qui correspond au mandat d'animation des débats du Groupe URD, est très bienvenue, et le Secrétaire d'Etat Renaud Muselier vous transmet ses meilleurs vœux de succès.

Je voudrais organiser mon propos autour de trois points : celui du rôle de l'Etat dans l'action humanitaire, celui de l'articulation entre acteurs de l'Etat et société civile, et enfin les initiatives lancées par le Secrétaire d'Etat pour renforcer les capacités de l'Humanitaire français.

Le rôle de l'Etat dans l'action humanitaire :

Ne soyons pas hypocrites. L'Etat a comme responsabilité première de défendre les intérêts de la France. Il doit se donner la stratégie pour le faire et les moyens pour la mettre en œuvre. Dans un monde de contraintes et d'instabilités, d'alliances qui se font et se défont, l'Etat doit faire des choix de politique extérieure qui ne sont parfois pas satisfaisants pour tous. Il a entre ses mains un certain nombre de moyens civils et militaires et les utilise en fonction des objectifs qu'il s'est donné. Par contre l'Etat est aussi signataire d'un certain nombre de traités internationaux et partie à d'importantes Conventions Internationales, comme les Conventions de Genève, et entend donner un sens à ces engagements. Il peut y avoir tension entre ces deux objectifs, ce qui peut conduire à des choix difficiles, mais dans la plupart des cas, l'Etat, via son intégration dans des mécanismes multilatéraux, peut préserver une cohérence globale.

La réforme de l'appareil humanitaire d'Etat, terme qui fait régulièrement sujet de débats nombreux, a commencé il y a quelques années avec la création de la DAH, structure directement reliée au plus haut niveau du Ministère des Affaires Etrangères, en remplacement de système bicéphale « Cellule d'Urgence / Service de l'Action Humanitaire » (CELUR/SAH). Cette DAH, que représente aujourd'hui sa sous-directrice Madame Caroline Grandjean, anime à la fois le débat interne au Ministère, en relation avec les Cabinets, et la coordination de la mobilisation des moyens

interministériels, et notamment avec les ministères de la Défense, de la Santé et de l'Agriculture.

Articulation entre acteurs de l'Etat et société civile :

A côté de cet appareil de l'Etat, existent évidemment, et souvent précèdent dans le temps, les nombreuses initiatives des ONG, entreprises et collectivités locales. Chacun doit garder son rôle spécifique, ses responsabilités propres, son droit d'initiative, en fonction de son mandat, de son éthique. Il n'est nullement dans l'objectif, ni même dans l'intérêt de l'Etat de « ne voir qu'une tête », au contraire ! Cette diversité est une richesse et augmente la chance pour les victimes d'avoir accès à l'assistance dont elles ont besoin, surtout si on souligne la faiblesse des moyens financiers de la DAH, faiblesse qu'au Secrétariat d'Etat nous regrettons évidemment.

Mais diversité ne veut pas nécessairement dire désordre. La coordination et l'articulation peut se faire et doit se faire dans le respect des rôles et des mandats. La DAH a commencé des consultations nombreuses avec les différents acteurs et nous souhaitons que cette dynamique continue et soit ressentie comme bienvenue par les parties prenantes intéressées.

Et pour finir, je dois insister sur le fait que lorsque nous voyons des ONG françaises sur le terrain faire un travail d'excellence, mettre en place tant d'activités si importantes sur les terrains des crises, nous sommes très fiers au Ministère. De même que nous le sommes lorsque le drapeau français flotte sur un hôpital de campagne installé par la Sécurité Civile.

Les initiatives lancées par le Secrétaire d'Etat

Le Secrétaire d'Etat Renaud Muselier, ancien médecin du SAMU, est évidemment très sensible aux questions liées à l'action humanitaire. Il a pris toute une série d'initiative pour identifier des moyens et mécanismes destinés à améliorer le dispositif français. Tout d'abord, il a confié une mission de revue du dispositif associatif français, qui est en cours de réalisation avec un ancien « ONGiste », le Docteur Sebbag, que la plupart d'entre vous connaissez bien. Cette revue doit amener à des mesures concrètes pour rendre les ONG françaises plus « compétitives » dans un système dans lequel, pour l'instant, elles ne pèsent pas toujours le poids qu'elles pourraient revendiquer. Parallèlement, un député a été chargé de faire le point sur l'engagement possible des entreprises dans le secteur humanitaire. Ces processus trouveront leur conclusion lors de la tenue de la Convention de l'Action Humanitaire, que le Secrétaire d'Etat organisera en Décembre 2003. Vous y êtes évidemment tous invités.

Pour conclure :

Le dialogue inter-acteurs sur des sujets d'intérêt vital pour tous, comme ces Universités en donne l'occasion, est une source d'enrichissement réciproque. Il doit être poursuivi et nous retiendrons avec intérêt cette date dans nos agendas si le Groupe URD souhaite répéter cette manifestation.

INTERVENTION DE M. GERARD BERTRAND, CONSEILLER REGIONAL, REGION RHONE-ALPES

J'ai le plaisir de représenter la Région Rhône Alpes pour ces premières Universités d'Automne de l'Humanitaire ici en Drôme Provençale.

Puisque ce sont les premières Universités de l'Humanitaire, je salue ce nouveau défis que lance l'équipe du Groupe Urgence Réhabilitation Développement .

Et ce défis est double :

- ✓ Défis de réunir pour réfléchir des spécialistes comme vous de disciplines diverses et de pays différents,
- ✓ Et défis d'organiser cette manifestation de thème international ici en Drôme Provençale. Le Groupe U R D en venant s'implanter ici a compris les qualités qu'offre cette région : capacité de recherche intellectuelle et de vie enracinée dans un terroir dont le développement local montre, je l'espère, dynamisme et sagesse.

Etant plus particulièrement chargé des questions de formations à la Région : formation initiale, mais aussi formation continue et professionnelle je suis particulièrement intéressé par les stratégies pédagogiques développées par le Groupe U R D.

Des professionnels qui cherchent pour améliorer leurs pratiques, qui en tirent des leçons directement appliquées sur le terrain , et qui produisent à partir de là un enseignement concret, voilà une démarche intéressante et innovante.

Et toute cette dimension se voit amplifiée par la situation géographique de ce lieu de formation qui permet de « vivre en grandeur nature » et non pas seulement de comprendre intellectuellement, la diversité des situations si complexes auxquelles vous êtes confrontés lors de vos missions internationales.

Le Région connaît la qualité de vos travaux et de vos méthodes d'enseignement. Le secteur dédié à l'Aide International en Rhône Alpes est particulièrement développé et de longue date, croyant en la pertinence des échanges européens mais aussi des actions avec les pays en crise ou qui amorcent leur développement.

Vous participez à augmenter les savoirs et les savoirs faire de nombreux jeunes originaires de notre région. La Région vous connaît et si elle ne vous soutient pas encore concrètement c'est pour des raisons de calendriers.

Le Vice Président de la Région Rhône-Alpes chargé des questions internationales, Monsieur Cornillet aurait bien aimé se joindre à vous, mais n'a pas pu se libérer aujourd'hui. Il vous envoie tous ses encouragements, comme il l'a par ailleurs fait par écrit à François Grünewald.

Merci de l'énergie que vous déployez et je souhaite à tous de fructueux travaux durant ces trois jours.

AXES THEMATIQUES

ATELIER «DROIT ET PRINCIPES HUMANITAIRES EN DANGER »

*Présentations de Marie-José Domestici-Met, Professeur à l'Université d'Aix en Provence et
Sophie Batas, OXFAM UK
Animé par Véronique de Geoffroy, Groupe URD*

Introduction

Les événements qui s'enchaînent depuis 1999 et la guerre au Kosovo, nous entraînent en Afghanistan puis en Irak de nouvelles interrogations concernant certains principes fondateurs de l'humanitaire, et notamment le principe d'indépendance.

L'atelier a tenté de définir la forme et l'amplitude des interrogations sur ces principes et de réfléchir aux stratégies alternatives, à partir d'une clarification juridique et d'un témoignage d'un acteur humanitaire de retour d'Irak.

L'indépendance de l'action humanitaire reste-t-elle possible en Irak aujourd'hui ? Se justifie-t-elle ? Les principes du Droit International Humanitaire (DIH) sont-ils respectés ? Autant de questions qui ont constitué le cœur des débats de cet atelier.

RAPPEL DU CONTEXTE

Situation humanitaire

L'Irak est affecté par des années de sanctions et plusieurs guerres. Les besoins sont nombreux et notamment de long terme, dans le cadre d'une reconstruction politique, économique, juridique et sociale. La vulnérabilité de la population irakienne est une réalité : infrastructures sanitaires et approvisionnement en eau déficients, effondrement des infrastructures sociales, haut taux de mortalité infantile, fragile système de rations, difficile livraison de l'aide avec un rôle limité de l'ONU, haut taux de chômage, et une insécurité croissante qui crée une peur du désordre.

Contexte politique

L'Irak est un pays en transition, sous l'occupation de puissances étrangères. La résolution du Conseil de Sécurité donne à l'Administration des Forces de la Coalition la responsabilité de gérer cette transition, permettre la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures et promouvoir une réforme légale et judiciaire. Dans la réalité cela signifie que la majorité des décisions relatives à la reconstruction est prise par des militaires. Or, pour l'instant la CPA a été incapable d'articuler clairement un plan pour le futur

de l'Irak et ne contrôle pas de grandes parties du pays. Il y a un mécontentement croissant de la population irakienne devant des services publics défaillants. La population a commencé à exprimer sa méfiance vis-à-vis du processus de reconstruction et de l'autorité de la CPA. Des milices, notamment religieuses, ont commencé à se développer en Irak, voulant assurer elles-mêmes la sécurité de la population irakienne. Une certaine corruption à différents niveaux continue d'exister.

Acteurs humanitaires et population irakienne

La scène humanitaire est fort encombrée : Multitude d'acteurs sur la scène humanitaire avec des objectifs et enjeux différents : ONG, ONU, Croix Rouge, Puissance Occupante, CPA, Entreprises, dont une partie est arrivée récemment (suite au conflit) avec peu d'expérience par rapport au contexte irakien. Les Irakiens sont peu familiarisés avec le travail des acteurs humanitaires et il y a confusion sur leur rôle dans le cadre d'un système avec une Force Occupante responsable de la reconstruction du pays.

CLARIFICATION DU CADRE JURIDIQUE

Les Etats-Unis ont invoqué le titre de puissance occupante en Irak par la résolution 1483 des Nations-Unies du 22 mai 2003. Titre s'appliquant *de facto* à leur position.

L'occupation d'un pays est prévue depuis près d'un siècle par le Droit International Humanitaire. Il existe trois sources en la matière : la Convention de La Haye de 1907, dans laquelle est prévu le statut de l'occupation ; les conventions de Genève de 1949, notamment la première et la quatrième; enfin, le Protocole additionnel de 1977.

Dès 1907, donc, la puissance occupante est reconnue comme responsable de l'ordre public. A la suite de la Seconde Guerre Mondiale, la rédaction de la Convention de 1949 reflète clairement la volonté de ses auteurs de freiner l'occupant. La plupart des dispositions demandent ainsi à la puissance occupante de s'abstenir : d'effectuer des déportations en masse (article 49) et de réquisitionner les vivres

des habitants (article 55). De plus, l'occupant ne peut réquisitionner les hôpitaux que de manière limitée (article 58) et doit assurer au ministère des cultes un certain soutien (article 58). Mais il n'a aucune obligation de résultats.

Dès lors, la Convention de 1949 prévoit une assistance à la population occupée. Selon l'article 55 déjà cité, la puissance occupante se doit d'approvisionner cette population en vivres et en produits médicaux. Et, si cette dernière est insuffisamment approvisionnée, les articles 59 et 60 prévoient des actions de secours. Par ailleurs, depuis les années 1990, la Communauté Internationale semble agir comme si ramener l'ordre public dans un pays signifiait clore le conflit. Cette norme tend à devenir une *opinio juris*, même si elle n'est pas cristallisée.

Face à ces dispositions juridiques et notamment aux responsabilités incombant à la Puissance Occupante en matière d'approvisionnements pour les populations civiles, comment les acteurs humanitaires se positionnent-ils ? Doivent-ils soutenir la PO dans l'accomplissement de sa mission au risque de sacrifier leur indépendance ? Doivent-ils au contraire se protéger d'une possible instrumentalisation ? Doivent-ils ne pas intervenir considérant que c'est à la seule PO de se charger des secours ?

LES ENJEUX OPERATIONNELS DE L'INDEPENDANCE DANS CE CADRE

« You are an arm of the US government right now, because we need to show the people of Iraq an improvement in their standard of living in the next year or two...So, proving result counts, but showing a connection between those results and US policy counts as well ». May 2003 – Andrew Natsios, Administrator of USAID.

Le langage humanitaire fait de nombreuses références aux « principes humanitaires » qui définissent le cadre de l'action humanitaire. Cependant, sur le terrain, les situations de conflit comme celle de l'Irak délivrent un certain nombre de défis avec peu de réponses claires et définitives. De plus, une action impartiale et indépendante ne se fait pas automatiquement : c'est le résultat de jugements faits par des individus membres de l'ONG, qui appliquent des règles et principes établis.

Indépendance et Sécurité Sécurité et impartialité.

Certaines ONG sont entrées en Irak accompagnées d'éléments combattants US ou UK. Les organisations internationales humanitaires sont parmi les rares autorisées à entrer dans les palaces pour parler avec l'administration US. Or beaucoup d'Irakiens sont déjà mécontents du fait d'expulsion de sites ou de décisions majeures pour leur futur qui sont prises. Les Irakiens attendent aux check-points alors que les ONG passent en montrant leurs passeports étrangers.

Or, pour travailler efficacement et en sécurité, les organisations humanitaires doivent garder leur distance par rapport aux forces militaires. Le manque de sécurité limite la réalisation de tâches essentielles comme la réhabilitation de services basiques et limite la capacité des ONG et NU à délivrer une assistance humanitaire effective aux plus vulnérables. La stratégie de « l'acceptance », basée en partie sur l'explication du rôle et des différences fondamentales entre aide humanitaire et action militaire, ne fonctionne plus. Théoriquement, la sécurité de la communauté humanitaire en Irak dépend de la capacité à gagner et à maintenir la confiance de la population Irakienne. Les ONG ne portent pas d'armes et tentent de se protéger en montrant aux Irakiens que leur travail et motifs sont délibérément indépendants de ceux des militaires ou des autorités gouvernementales y compris bien sûr vis-à-vis de la Force d'Occupation. Mais il semblerait que tous les étrangers en Irak sont désormais qualifiés collectivement « d'Américains ».

Le défi lancé aux agences humanitaires est de trouver comment promouvoir une certaine indépendance quand les activités menées par elles et celles menées par une administration sous direction militaire peuvent en réalité apparaître pour une personne de l'extérieur comme relativement similaires, notamment dans un contexte où il n'y a pas une culture d'ONG et où la population émerge juste d'une longue période d'insécurité et de méfiance. Lorsque des soldats s'habillent en civils et agissent comme des travailleurs humanitaires, les ONG ont alors des difficultés à se présenter comme complètement distincts des belligérants et comme des acteurs strictement impartiaux agissant uniquement en fonction des besoins. En outre, cela représente un risque pour la sécurité des travailleurs humanitaires et leur efficacité dans les négociations pour accéder à toutes les personnes dans le besoin.

Communication et indépendance

Un canal de communication clair coordonné par les NU doit être disponible pour un échange direct d'information entre organisation humanitaire et forces militaires. Ceci est rendu difficile en Irak vu la faible présence Onusienne. Les ONG ne doivent pas fournir d'informations pouvant mettre en danger des populations civiles ou nuire à la sécurité de son personnel. Les échanges d'information ne peuvent jamais aller jusqu'à la livraison d'information à des fins militaires. Echanger des informations avec les forces militaires est nécessaire pour faire face aux besoins urgents de la population civile. Les ONG devraient échanger des informations relatives aux conditions de sécurité, aux modalités de partage d'espaces (transport, acheminement de l'aide et utilisation commune des champs d'aviation) et aux estimations générales de l'étendue des besoins.

LES DIFFERENTES APPROCHES EN LA MATIERE

Il y a des approches différentes selon les agences. Les organisations humanitaires interprètent de façon différente les principes régissant l'aide humanitaire, cela en fonction de leur mandat et culture organisationnelle.

Certaines ONG travaillent avec l'appui financier et logistique des gouvernements/armées ; d'autres considèrent que ONG/NU/militaires doivent travailler ensemble, dans un même cadre sans tenir compte des différences relatives aux mandats et objectifs ; d'autres encore, refusent tout contact avec la FO par souci indépendance et d'impartialité, certaines ayant décidé de ne pas intervenir en Irak; Certaines ONG cherchent une position intermédiaire entre le refus et la trop proche collaboration.

Les Irakiens ont des besoins humanitaires immédiats et de nombreuses interrogations de plus long terme sur le développement politique et économique de l'Irak. La Puissance Occupante a un clair devoir de couvrir ces besoins basiques et la communauté internationale devrait chercher à assurer que l'Autorité remplit ses obligations. Quand les besoins ne sont pas couverts, les NU et autres agences humanitaires peuvent décider d'intervenir.

Enfin, s'il ne s'agit pas ici d'aboutir à un consensus sur ces questions, il faut cependant être conscients que les différentes interprétations ont un impact sur les autres ONG, en matière de sécurité, de positionnement, de programmation, etc. Il ne faudrait pas que se creuse un fossé entre les ONG ayant différentes interprétations des principes humanitaires, fossé qui viendrait affaiblir le « monde humanitaire » déjà fortement soumis à des pressions extérieures.

ATELIER « SIDA ET SECURITE ALIMENTAIRE »

Animé par Aurélie Gautier et Charlotte Dufour

Afin de poser les bases d'un débat, l'analyse présentée ici s'est appuyée sur l'étude de six pays africains retenus en fonction de critères tels que leurs contextes socio-économiques et la situation commune de crise alimentaire depuis 2001. On entendra par Afrique Australe le regroupement du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, du Swaziland, du Zimbabwe et de la Zambie.

En 2001, l'Afrique australe a connu « la pire crise alimentaire mondiale de la décennie » : 14,4 millions de personnes se sont retrouvées en situation de famine. De multiples causes ont été caractéristiques de cette crise : les conditions climatiques (une sécheresse longue suivie de grosses inondations), une gouvernance médiocre, retentissant gravement sur la gestion des réserves de semences, une spéculation et une fragilité économique accrues... et le SIDA. Elle a mis en avant les limites des pratiques humanitaires classiques face à l'impact de ce nouveau facteur dans la résolution de crises habituellement du ressort des OSI, facteur venant s'ajouter aux autres multiples causes de crise. Plusieurs questions se posent :

- En quoi le SIDA change-t-il les pratiques humanitaires ?
- En quoi peut-on adapter les pratiques humanitaires pour la mise en place de programmes adaptés et de qualité?

Le contexte international du VIH est dramatique:

Contre les 3000 cas de personnes infectées par le VIH découverts en 1983, année de son identification, on évalue à 42 millions le nombre de personnes infectées dans le monde en 2002. Avec une augmentation quotidienne de 14000 sujets infectés, les prévisions sont catastrophiques : 45 millions de personnes infectées supplémentaires sont attendues d'ici à 2010. L'épidémie est certes planétaire mais les pays du sud sont les plus touchés, concentrant 95% des nouveaux cas d'infection recensés. Ce fossé tend à se creuser notamment en raison de l'inégalité d'accès des populations aux traitements comme aux structures de suivi. En découle une inégalité en terme d'espérance de vie : une personne infectée peut espérer vivre une vingtaine d'années en France contre un à deux ans au Lesotho. En Afrique, le continent le plus touché, le VIH est la première cause de mortalité. On estime que 75% des personnes aujourd'hui atteintes du SIDA vivent dans un pays d'Afrique. L'espérance de vie est tombé à 47 ans en

Afrique australe, zone du monde où l'on constate la prévalence la plus élevée : elle atteint des pics de 31% au Swaziland et 33,4% au Lesotho.

Les conséquences physiologiques du SIDA :

Dès le début de l'infection, le VIH modifie le statut nutritionnel des individus atteints et les rend beaucoup plus vulnérables à la malnutrition.

¶ *D'une part, on constate chez les malades une réduction du taux d'absorption des nutriments, la modification du métabolisme (lipodystrophies ou mal répartition des graisses), la baisse de l'appétit, la détérioration des muscles et organes, une vulnérabilité accrue face aux infections opportunistes (comme la tuberculose ou le choléra), l'asthénie (fatigue moral et psychologique couplée à l'anémie). En parallèle, le VIH engendre des besoins nutritionnels spécifiques, et pour retarder le passage au stade SIDA, on recommande d'augmenter les apports en micronutriments (minéraux, vitamines), macronutriments (notamment en protéines), en eau, etc. qu'il faut pouvoir se procurer.*

Les risques de transmission mère/enfant (TME), alors qu'ils sont limités à 2% dans les pays industrialisés, peuvent aller jusqu'à 45% dans les pays en voie de développement (le risque de TME atteignant 5 à 10% pendant la grossesse, 10 à 20% pendant l'accouchement, et 10 à 15% lors de l'allaitement).

¶ *L'alternative à l'allaitement dans les PED est difficilement mise en place sachant que :*

- *Les bienfaits du lait maternel prémunissent l'enfant contre les problèmes de diarrhée, qui sont associés à des risques de mortalité infantile supérieurs au risque de transmission du SIDA ;*
- *l'accès à l'eau potable et au lait en poudre est difficile en raison des infrastructures et du coût du lait, souvent supérieur au salaire minimum d'un chef de famille ;*
- *pour une mère, nourrir son enfant avec du lait artificiel, et être infectée, est source de stigmatisation.*

Les impacts démographiques, sociologiques, économiques.

L'architecture sociale est modifiée, notamment par l'atteinte du cœur communautaire qu'est, pour beaucoup de civilisations, la famille. Le ratio de dépendance augmente (on observe le retour dans leur village natal des individus en fin de vie).

Les femmes, dont le rôle est central en matière de sécurité alimentaire, sont plus vulnérables que les hommes à la transmission de la maladie (début de leur vie sexuelle à un âge plus jeune, influence de l'homme dans le choix de protéger ou non la relation sexuelle). Elles représentent 55% des personnes infectées. En cas de crise (liée ou non au décès d'un parent à cause du SIDA) elles sont également plus vulnérables : difficulté d'accès à l'héritage, à la terre, aux crédits. Trois millions d'enfants infectés, 13 millions d'orphelins sont un poids indéniable pour le système communautaire, la famille élargie, qui les recueille. La perte de l'un des parents contribue à la formation de générations en manque de repères affectifs, culturels et sociaux.

¶ Le décès d'un (des) parent(s) entraîne en effet la fragilisation de la cohésion familiale ainsi que la disparition d'une personne-ressources pouvant offrir à l'enfant un cadre affectif normal et permettant de supporter le coût de la scolarisation et/ou l'accès au traitement de l'enfant. La fracture intergénérationnelle provoquée par la mort des parents nuit également à la transmission des savoirs, valeurs, culture.

Le nombre croissant d'individus dépendant d'un nombre décroissant d'individus fragilise la structure sociale. L'architecture économique est bouleversée. La tranche active de la population est principalement infectée, ce qui implique une diminution générale de la production. Les prévisions sont pessimistes pour le secteur primaire, privé de main d'œuvre en raison de l'épidémie. Le tableau est sombre dans le domaine de la santé comme dans celui de l'éducation :

¶ Le système de santé est frappé directement par l'épidémie puisque le SIDA est la première cause de mortalité des personnels de santé. Ceci entraîne en conséquence une perte des compétences ; les services sont moins performants, moins accessibles.

Dans le secteur de l'éducation, la disparition du personnel enseignant se combine à la diminution du nombre d'inscriptions (notamment celle des filles) en raison de l'affaiblissement de la structure familiale.

Le cumul de ces facteurs contribue à la chute du taux de croissance de 3% et remet en cause les espoirs de développement de la période post coloniale.

Quels liens entre VIH et les stratégies de survie ?

Le SIDA compromet les stratégies de survie qui se mettent traditionnellement en place en réponse aux crises : la palette d'options se voit réduite, et les stratégies mises en place ont souvent un coût plus élevé (en terme d'énergie dépensée et de risques).

Les nouvelles stratégies de survie élaborées en réponse à l'érosion des stratégies traditionnelles peuvent se révéler être le vecteur de nouvelles conduites à risque (social, économique...). Les changements agricoles (produire des cultures faisant moins appel à la main d'œuvre mais moins satisfaisantes d'un point de vue nutritif), l'augmentation de la migration urbaine ou rurale, spécialement celle des femmes, la prostitution, le travail des enfants, la vente de biens familiaux, le déni sont autant de facteurs qui fragilisent le système et accroissent les risques de transmission de l'épidémie.

Il existe une interaction certaine entre VIH et situations de conflit

Le SIDA est source de facteurs exogènes de crises sociales et politiques. La fragmentation des réseaux familiaux et sociaux, l'augmentation de la pauvreté, l'érosion des stratégies de survie, la construction d'une jeunesse sans repères sont autant de risques de déstabilisation nationale, voire régionale.

Les situations de crise augmentent en retour les risques d'épidémie (prostitution accrue aux alentours des camps militaires, vulnérabilité des déplacés et réfugiés dont la migration fait augmenter les risques de diffusion).

Le SIDA est parfois même employé comme arme de guerre (au Rwanda, Save the Children a décompté que 70% des 250000 femmes violées l'avaient été par des combattants séropositifs).

Le constat est grave :

Le SIDA remet en cause le respect des Droits de l'Homme, ceux des personnes infectées, en terme de non-discrimination, d'égalité des sexe, du droit des enfants, du droit à l'éducation à la santé, au travail.

Pratiques humanitaires actuelles remises en question :

On observe que les ONG françaises ont pris pleinement conscience de l'ampleur des enjeux de la lutte contre l'épidémie du SIDA dans les pays du Sud. Le VIH apparaît comme une nouvelle composante à intégrer aux projets humanitaires.

Si le SIDA est facteur d'insécurité alimentaire, l'aide telle quelle est conçue par le PAM devient-elle chronique et continue ? Les interactions entre nourriture et épidémie soulèvent, en référence à la crise d'Afrique australe, le problème des modalités de distribution de la nourriture, tels que le « Food for work », par exemple : que faire si les surplus de main d'œuvre sont tellement réduits qu'il n'y a pas de clients pour les programmes FFW ? Une des stratégies fondamentales de l'aide alimentaire est ainsi remise en question.

Comment l'ONG doit-elle revoir sa stratégie de ciblage : destinée aux populations infectées ou aux structures d'accueil ?

Comment les mouvements de population risquent-ils d'influer sur les facteurs qui démultiplient l'épidémie (migrations urbaines/rurale, migration urbaine/croissance des bidonvilles/ camps de réfugiés, etc). Dans tous ces contextes mouvants, il est difficile de retrouver et de suivre les patients.

Articulation des niveaux macro et micro :

Il est clair que le niveau « micro » seul ne pourra pas régler une crise aussi complexe aux multiples facettes. La modification des politiques d'ajustements structurels pour que soient développées des politiques de prise en charge est une des pistes prometteuses actuelles.

Pour s'attaquer au problème, il est nécessaire d'effectuer une approche multi-niveau, multi-sectorielle, multilatérale, multi-partenaires.

- L'expérience de la lutte contre d'autres épidémies par le passé dans d'autres pays, et notamment de l'articulation « préventif/curatif » doit être analysée ;
- Il faut prendre des exemples sur des pays qui sont plus avancés en terme de lutte contre l'épidémie (France) ;
- Il faut prendre pour exemple d'autres luttes à forte implication culturelle, telle que la lutte contre l'excision.

La reconnaissance du SIDA remet en question beaucoup de fondements de la société africaine

(majoritairement patriarcale). La prévention à long-terme est difficile car elle touche à l'intimité de la famille. En s'attaquant à la question de la prévention on se trouve également devant la difficulté que représente la multiplicité des cultures.

L'importance de la qualité des traitements

L'action des ONG type MSF a démontré que dans de tels contextes un traitement trithérapeutique est possible. Son coût étant prohibitif, des ONG se sont lancées dans la pression auprès des multinationales pharmaceutiques et des législateurs internationaux pour en faire baisser le prix (dans un rapport de 1 à 100). Cette question de la capacité d'accès aux traitements, de la capacité de fabrication limitée à quelques PED (Brésil, Inde), et de la capacité de diffusion des traitements sont autant de niveaux de blocages au cœur de l'actualité où des actions existent et doivent être associées à des programmes socio-économiques visant la sécurité alimentaire adaptée au contexte très particulier de l'épidémie de VIH/SIDA.

L'importance de la lutte contre l'exclusion des malades

Plusieurs des participants à l'atelier ayant travaillé avec des personnes malades du SIDA, en France comme à l'étranger, ont soulevé la gravité du problème de la stigmatisation des malades et du déni. Ceux-ci se révèlent être des obstacles considérables à la prise en charge de la maladie et à la prévention. Souvent évoqué pour les pays africains, le problème de l'exclusion se retrouve aussi en France, où les malades du SIDA font face à des difficultés d'insertion, notamment dans le monde professionnel, et ont besoin d'un soutien psychologique.

Il est nécessaire de mener de front la prévention, l'accès aux traitements et une aide socio économique adaptée, tout en luttant contre la stigmatisation et l'exclusion des personnes touchées par le SIDA.

ATELIER «LA PARTICIPATION, NOUVELLE APPROCHE »

Animé par F. GRUNEWALD

INTRODUCTION:

Le débat sur la participation est arrivée via le secteur du développement. L'ambition était de moderniser la production du secteur primaire afin de réaliser de grands investissements et s'industrialiser. Alors les grands projets de développement ont été élaborés et financés par l'aide internationale, les prêts et les dons de toutes sortes. Malheureusement la quasi-totalité de ces projets ont échoué laissant des pays exsangues croulant sous le poids de la dette. Les sociologues du développement trouvèrent dans ces échecs "*matière à réflexion*". D'innombrables thèses furent développées pour expliquer les raisons de ces échecs. La première explication sera que ces projets ont été élaborés sans tenir compte des besoins des populations concernées, communément appelées "*bénéficiaires*". Ce n'est que récemment que cette question a été soulevée dans le champs humanitaire.

PRESENTATION ET DEBATS :

La question de la participation, [encore balbutiante dans l'aide humanitaire aujourd'hui](#), est l'un des sujet de recherche du Groupe URD au sein de l'Etude Globale sur la Participation menée pour le compte du réseau ALNAP(Activ Learning Network on Accountability and Performance).

Il s'agit ici de faire ressortir les points qui doivent retenir l'attention quant aux pratiques et à leurs évolutions. Historiquement, les grandes approches sur la participation ont été très diverses dans toutes les littératures occidentales avec autant de questions sur « qui impliquer ? » (Élus, citoyens, associations, états...). En voici quelques unes :

- Transformative : basé sur le citoyen
- Pragmatique.
- Politique : proche du transformatif
- De proximité : beaucoup développé par des organismes comme MSF-Espagne.
- [instrumentale](#)

Les études de cas ([menées au Sri Lanka, en Angola, à l'est Congo, en Colombie et en Afghanistan](#)) ont abouti à une grille qui couvre la grande diversité culturelle, religieuse et une typologie de conflits assez large selon le méthodes suivantes : avis des bénéficiaires, visite des projets, avis des ONG et acteurs de l'aide,

La participation commence par l'échange : les enjeux à travers ce flux d'information sont nombreux : frustrations, suspicions, qui nous interpellent sur les dérives qu'elles induisent et analyses pour y trouver des solutions.

Dans le monde des « développeurs », les problèmes liés au manque de participation ou à la difficulté de mettre en place des processus participatifs ne manquent pas. Les conclusions d'un récent atelier sur ce sujet par nos collègues de l'IRAM sont identiques à celles de l'URD : la participation ne doit pas être « un gadget » ou « une manipulation ». Dans certaines sociétés à caractère particulier, il existe déjà des mécanismes de participation qu'il faut prendre le temps de comprendre et intégrer.

De l'idée de participation découle logiquement l'enjeu d'un renforcement des capacités locales. Nous devons tenter de débloquer la situation et persuader les bailleurs de fonds que la participation, même dans l'action humanitaire, est possible, à partir du moment où on le veut et on s'en donne les moyens... ;gage de pérennité des actions même d'urgence.

Le groupe URD ne propose pas d'outils « multi usages » et destine sa recherche à travers ce document précis aux acteurs du Nord qui ont des réels problèmes avec la participation. Parallèlement, une documentation est mise en place pour les acteurs du sud en leur expliquent ce que sont les organismes du nord et leur fonctionnement.

Il appartient aux dirigeants des organismes internationaux de prendre en compte les recommandations à propos des enjeux de la participation pour les intégrer dans leurs plans stratégiques et dans leurs mécanismes de financement.

Aux difficultés des partenaires locaux à accéder aux moyens de communication actuels, il faudra répondre par des actes correspondant au quotidien comme l'ouverture de guichet locaux, l'utilisation des radios locales, des réunions etc...

Cette approche relève de l'art et non de la science. Elle constitue un défi de plus auquel nous sommes confrontés.

Questions :

- Comment éviter que la participation ne ressemble à une manipulation ?
- Comment prouver aux bailleurs de fonds l'utilité de financements pour la formation des acteurs locaux dans leurs politiques de financement ?
- Quels seront l'utilité et l'usage réels des outils sur la participation aussi bien pour les acteurs du nord que ceux du sud ?
- Quelle sera la volonté des dirigeants des organismes à adopter des recommandations en faveur de « plus de participation » ?
- Comment créer des partenariats avec les acteurs nationaux des pays du sud et de l'est ?
 - Comment promouvoir une stratégie d'explication, de transparence ? Quel enjeu de fond donner à la gestion du feedback auprès des populations ?
 -
- Comment différencier salariat et participation ? comment ne pas tomber dans les travers type « cash for work » ?

Conclusion :

Vu l'importance et la complexité du sujet, il faudra continuer la construction de « la boîte à outils » à partir de laquelle nous allons travailler et agir.

Il y va de notre intérêt et de celui des bénéficiaires. Mais la participation ne doit pas non plus être conçue comme outil pour nous décharger de nos responsabilités ou des difficultés du travail en zone dangereuse.

La dichotomie souvent observée entre expatriés et staff national empêche d'atteindre un certain niveau de participation. Il y va là d'un enjeu de gestion des ressources humaines particulier mais très important.

AXES GEOGRAPHIQUES

ATELIER : « LA CRISE HUMANITAIRE COLOMBIENNE »

Intervenants : Selma Asprilla (Red de Solidaridad Social), Karla Levy (Groupe URD)

Rapporteurs : Aurélie Ferial, Cécile Chauvot

Introduction :

La Colombie possède de grandes richesses minières et agricoles et sa situation géographique d'ouverture à deux mers a fait de lui un lieu d'échanges commerciaux importants. La Colombie est aussi un pays riche culturellement où se côtoient une multitude d'ethnies aux histoires diverses. Mais elle reste un pays où la pauvreté touche 25 millions d'habitants sur 40 millions, dont 11 millions vivant en dessous du seuil de pauvreté. Depuis son indépendance, la Colombie a connu 52 conflits mais en 1948, début de la crise moderne, la communauté internationale s'intéresse au sort de ce pays présentant de multiples intérêts économiques. La crise interne de la Colombie devient ainsi une **crise multi-acteurs** (communauté internationale, entreprises pétrolières, guérillas, paramilitaires, cartels de drogues...). Le conflit s'urbanise obligeant les populations des villes à fuir vers les campagnes. Dans sa fuite, la population s'organise en « communauté », chacun ayant la volonté de prendre en charge son avenir et celui de sa famille : c'est là une caractéristique forte de la Colombie reposant sur des préceptes bibliques et une forte cohésion sociale. Ainsi, l'action humanitaire intervenant auprès des déplacés se trouve facilitée grâce à une **importante participation de la population**.

Problématique :

Toutefois, la réponse humanitaire ne semble pas être adaptée aux besoins des populations déplacées ou avoir des effets positifs sur leur niveau de vie.

Le contexte est complexe : 50% des déplacements des populations sont motivés par la peur, les menaces induisent que garder l'anonymat est souvent de rigueur afin d'éviter d'être pris pour cible. L'accès à l'aide humanitaire pour les populations n'est pas toujours facile : il faut des preuves du déplacement, l'aide gouvernementale est accordée une seule fois pour les trois premiers mois du déplacement, il y a une méfiance des simulateurs de la part des réseaux d'aide nationaux.

L'aide humanitaire doit aussi faire face à d'autres problèmes de taille : comment distribuer l'aide face à des populations qui se déplacent en petits groupes et se dispersent en petites communautés?

Il n'existe pas en effet un déplacé « type », ni de population déplacée homogène : la provenance, la

culture et la durée du déplacement de chacun n'est jamais identique.

Enfin, bien que ces communautés s'organisent en réseaux de solidarité très structurés, la question de la neutralité de ces groupes se pose aux acteurs humanitaires qui doivent alors vérifier la véritable structure d'organisation qui serait susceptible de se cacher derrière.

Réponse actuelle de l'aide humanitaire :

Actuellement, l'aide humanitaire est en difficultés face aux actions développées jusqu'ici.

- **Les critères de validations des micro-projets ne semblent pas adaptés** : le critère principal est de vérifier la réalisation correcte du projet, sans évaluer l'impact réel qu'il a eu sur l'économie familiale lui permettant de sortir de la crise.
- **L'aide alimentaire est souvent inadaptée aux besoins des déplacés** : la durée depuis le début du déplacement, par exemple, influant sur les besoins alimentaires, n'est pas prise en compte.
- **Les kits de sécurité alimentaire** sont distribués sans connaissances des besoins réels de départ (distributions de semences à des non-cultivateurs)

Actuellement, l'aide humanitaire en Colombie, est caractérisée par une stratégie unique et statique face à des populations dynamiques et complexes.

Pistes d'amélioration de la qualité de l'aide humanitaire :

- Tenir compte des communautés de solidarité en favorisant la participation.
- Analyser les phénomènes de refus, de résistance face au déplacement.
- Mieux évaluer les besoins réels, les données.
- Développer les programmes de développement et non pas uniquement l'aide d'urgence.

La question de la possibilité de mise en place de programmes de développement et d'accompagnement dans une zone de conflit reste toutefois en suspens.

ATELIER « LES GRANDS LACS, CRISE OUBLIEE ...»

Animé par Bonaventure Sokpoh (Groupe URD)

Préambule

L'objectif de cet atelier était de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la crise durable de la région des Grands Lacs en Afrique. Mais également de mettre en avant la situation dite de « crise oubliée » que connaît la région ; notamment dans le Kivu.

Présentation du conflit et de la situation dans la région des Grands Lacs

1-Rappel historique :

Le Zaïre, ancienne colonie belge, a obtenu son indépendance en 1960. Le président Mobutu y a alors régné durant de nombreuses années. Ce règne s'est caractérisé progressivement par la corruption régnante, le détournement des ressources naturelles au profit du clan du président et de quelques compagnies étrangères. Malgré des richesses naturelles immenses, la pauvreté est partout présente. Beaucoup d'infrastructures dans le pays n'ont pas été renouvelées depuis 1960.

En 1994, la crise rwandaise dérape sur l'est du pays. De façon systématique, les organisateurs du génocide rwandais mettent en scène le déplacement de plusieurs millions de rwandais et l'installation de camps de réfugiés dans la région de Goma et de Bukavu. La guerre civile au Burundi elle induit la création des camps au sud-Kivu, autour de la ville d'Uvira. Ces camps deviennent vite les points à partir desquels les guérillas s'organisent, s'approvisionnent, et recrutent. En même temps, ces sites et les nouvelles dynamiques démographiques, environnementale et foncières qui les accompagnent créent toutes les conditions pour que les communautés de la zone entre en conflit.

En 1996 débuta au Kivu une guerre dite de « libération » sous l'impulsion de l'armée rwandaise et avec comme porte-étendard un ancien « révolutionnaire » Laurent Désiré Kabila. Tout en s'accompagnant du massacre de milliers de réfugiés civils rwandais tentant de fuir les représailles des forces armées rwandaises, l'offensive de Kabila finit par arriver à Kinshasa. La guerre est devenue régionale, avec des interventions angolaises, zimbabwéennes d'un côté, et rwando-ougandaise de l'autre. Mobutu est alors renversé et le pays prend le nom de République Démocratique du Congo (RDC). Les tensions se ravivent dans l'est, zone riche en

ressources naturelles rares et frontalière du Rwanda et de l'Ouganda. Ces deux pays avaient certes d'ailleurs soutenu, au début, cette guerre de « libération ». En 1998, Kabila avait souhaité se désolidariser de ses alliés rwandais et ougandais, et les « pogrom anti-rwandais » avaient ensanglantés Kinshasa. Les opposants à Kabila se sont alors regroupés en créant le Rassemblement Congolais pour la Démocratie, avec un soutien très fort, y compris militaire, des deux pays voisins. Un système tripartite d'opposition, compliquant encore un peu plus la situation, est alors apparu : RCD Goma à l'Est, MLC dans le Nord et le parti gouvernemental dans tout le reste du pays. Les massacres de civils deviennent un fait quotidien dans presque toute la zone, tandis que les problèmes de sécurité entravent le travail des humanitaires.

C'est une crise très complexe à la fois interne (guerre entre mouvements rebelles) et externe (guerre avec appuis intérieurs : objectifs économiques liés à la présence de ressources naturelles). C'est une guerre diffuse où la société civile est à la fois la cible, l'enjeu, mais aussi l'acteur. Elle tente de s'organiser pour promouvoir des réponses politiques à la crise et des actions humanitaires pour faire face aux besoins que le conflit crée. Selon Amnesty International le nombre de morts aurait atteint, à certaines périodes 2000 à 3000 individus par jour; soit par jour l'équivalent du nombre de décès causé par l'attentat du World Trade Center le 11 novembre 2001. Depuis 1998, 3 millions d'individus y ont trouvé la mort, la sécurité n'y est pas assurée ; trafic d'armes et manque de volonté flagrante des NU.

Joseph Kabila est aujourd'hui le président de la RDC. Il succède à Laurent Désiré Kabila, son père assassiné. Le pays connaît une alternance de périodes de crises aiguës et de phases transitoires, en fonction des accords de cessez-le-feu et de leurs violations.. Le Dialogue Intercongolais a été mis en place afin de recréer l'unité du pays. avec un président nommé pour 2 ans et quatre vice-présidents représentant les parties en conflit (gouvernement, MLC, RCD Goma, société civile).

Mais déjà dans le Kivu ré-émergent les nouvelles guerres ; les assassins de Laurent Désiré Kabila se seraient rassemblés dans le Kivu et prépareraient des actions de rébellion (notamment à travers le RCD; mais le problème actuel reste des nouvelles dissidences au sein du RCD, soutenues par le

Rwanda qui veut toujours rester maître du jeu malgré les accords inter-congolais !). Le Kivu reste d'une importance stratégique dans la crise en cours.

2-Analyse de la crise, notamment dans le Kivu

La pérennisation de la crise en RDC et notamment dans la région du Kivu, le fait qu'elle soit maintenant « de basse intensité » (pas d'afflux de réfugiés continu et massif), le fait qu'elle ne soit pas spectaculaire, toutes ces raisons en ont affaibli la médiatisation. A tel point qu'il a fallu une éruption volcanique dans la région du Kivu et aussi des histoires de cannibalisme (qui réveillent une vision rétrograde et fantasmagorique de l'Afrique) pour que les médias s'y intéressent de nouveau .

La région du Kivu est divisée en « Royaumes » de chefs de guerre qui pillent et taxent les populations en milieux ruraux. Il est également fait état de viols systématiques que subissent les femmes lorsqu'elles sortent de leur village pour aller travailler aux champs et du pillage des récoltes au retour des champs, lorsqu'elles retournent au village !

La région des Grands Lacs est sous l'influence de multiples contraintes :

- Les différentes factions de la classe politique congolaise travaillent chacune pour son intérêt. Il n'y aura pas de règlement du conflit sans changements dans les mentalités ;
- Le manque de tradition démocratique n'aide pas à stabiliser la région ;
- Le problème de sécurité demeure prégnant, du fait notamment de la présence en grandes quantités d'armes de tous types ;
- La gestion de l'après-Génocide rwandais et des pratiques policières mises en place par le régime à Kigali, supposées participer à la lutte contre l'insécurité au Rwanda, servent aussi d'alibi à une présence forte rwandaise sur l'est-RDC ;
- L'incapacité des opposants congolais à s'entendre induit des changements constants d'alliances ce qui crée de la confusion et qui génère de l'instabilité ;
- Les relations complexes de pouvoir entre populations, mouvements rebelles et forces armées créent des systèmes d'allégeance pouvant facilement entraîner des massacres de civils ;
- Le bouillonnement associatif (seul espoir pour les populations) est un fait fascinant, et correspond à l'absence d'espoirs dans le champ politique ;

- L'exploitation des ressources naturelles par et pour la population reste un rêve, vu le poids des forces « parasites » ;
- L'émergence et l'ampleur du phénomène des sectes, notamment des églises baptistes, sont extrêmement inquiétantes.

Les massacres continuent, en Ituri comme dans d'autres zones, dans un silence tragique ...

3- Pour une gestion politique de la sortie de crise

La RDC possède de nombreuses richesses naturelles : koltan (utilisé notamment pour la fabrication de téléphone portable), or, diamant, pétrole. Le trafic de toutes ces matières premières revêt une importance considérable. Ainsi toutes ces richesses qui fuient vers l'étranger entretiennent le conflit : il y a pour certaines parties aux conflits à la fois un enjeu de garder « l'instabilité, mère de tous les trafics », et d'en profiter pour continuer à s'armer.

Il y a depuis 1996 un manque de volonté de l'ONU d'intervenir dans la région. Notons d'ailleurs à ce propos que l'Ouganda et le Rwanda, parties en conflit, sont des alliés traditionnels des USA.

Ainsi peut-on parler de « frilosité » pour ce qui est des interventions de la communauté internationale. La MONUC, mission des NU en RDC, et largement déconsidérée. Bénéficiant d'un pouvoir d'intervention (pas seulement observateur), elle a organisé le rapatriement de soldats sur des zones sensibles et a donc été mal perçue par les populations nationales. Ce n'est que depuis l'opération ARTEMIS ; intervention européenne dont la seule mission était de sécuriser la ville de Bunia et ses alentours, qu'on a l'impression d'un réveil de la communauté internationale. La « coordination » mise en place par OCHA consiste essentiellement en réunions sur l'aide humanitaire entre responsables d'ONG et de l'ONU à des fins opérationnelles.

Une des solutions à la résolution du conflit serait donc d'essayer de casser par le droit les filières illégales d'exportations des ressources naturelles. Mais on se heurte ici au manque de preuves tangibles, au faible soutien de la politique nationale de la République Démocratique du Congo (RDC) ; régime politique particulièrement corrompu. Par ailleurs certaines positions internationales sur le trafic de matières premières sont évasives. Telle est par exemple la position du Ministère des Affaires Etrangères Belges.

Au niveau juridique, les recours actuels sont :

- Une commission sénatoriale belge a travaillé sur le sujet mais les rapports de cette commission ne citent aucune entreprise ou individu directement impliqué dans le trafic : blocage politique auquel s'ajoute un huis clos qui empêche l'accès des ONG à ces informations.
 - L'OCDE fonctionne sur un mode non contraignant (soft law) en proposant des solutions amiables et ses règles ne sont pas adaptées à la résolution de conflits.
 - Un rapport de l'ONU, attendu courant du dernier trimestre 2003, devrait apporter des arguments juridiques pour la gestion de la crise ;
 - Deux plaintes en cours (auprès du TPI) ; ces plaintes concernent un ressortissant rwandais et une ressortissante indienne.
- accès aux ONG de province très difficile (pas de téléphone, ni de courrier, problème d'insécurité)
 - problème dans les camps : base arrière aux raids (perdurance des massacres)

Le problème étant, pour chaque action engagée, de rassembler les preuves nécessaires afin de ne pas être attaqué en diffamation.

Témoignage d'OXFAM Belgique : Les ONG au Kivu .

OXFAM Belgique travaille sur la zone depuis longtemps et est notamment intervenu en 2003 au Kivu après l'éruption d'un volcan dans la région, en tentant d'adopter des méthodes participatives qui reposent sur la discussion avec les populations, afin d'obtenir leur coopération par le dialogue et l'écoute. Mais force est de constater que l'on se demande toujours si l'aide classique est adaptée à ce type de crise à long terme. En effet, malgré la présence de près de 5000 ONG déclarées dans le Kivu la situation ne s'améliore pas de façon notable. D'ailleurs ce nombre excessif d'organisations dénote une sur-exploitation du phénomène « ONG », dont beaucoup seraient factices ; ce qui engendre également des problèmes de coordination entre toutes ces structures.

Il est très difficile d'organiser l'aide humanitaire :

- 5000 ONG : indépendance, crédibilité, efficacité ?
- problèmes de communication entre ONG nationales, et entre ONG nationales/ONG du Nord

Le Kivu était une région où, avant les conflits, l'agriculture se portait bien. La volonté d'Oxfam est donc de reconstruire une certaine sécurité alimentaire dans le contexte où les pillages systématiques rendent cet enjeu compliqué. Ainsi des solutions alternatives tendent à se développer. Les campagnes étant désertées en raison de l'insécurité et des pillages, la population urbaine ne cesse de se développer et l'on a vu apparaître une nouvelle forme d'élevage : l'élevage de lapins à la fois en milieu rural et péri-urbain. Ces élevages présentent en effet certains avantages. Les lapins se reproduisent vite. C'est une forme d'élevage qui demande peu d'espace et qui est donc discrète. Enfin, et s'est son avantage principal, c'est un mode d'élevage qui attire peu les pillards.

Les actions d'OXFAM au Kivu sont variées. Elles concernent le soutien aux dynamiques locales, notamment auprès des jeunes (formations qualifiantes et informations sur le SIDA), le renforcement de la société civile par la coordination et la réorganisation (réflexion avec ateliers), un plaidoyer pour la paix dans la région auprès du gouvernement belge. OXFAM au Kivu est organisé en petites équipes d'urgences/réhabilitation qui tentent, comme d'autres organisations humanitaires, de travailler directement avec la société civile et non pas avec les pouvoirs en place.

Intervention de Sophie Pontzele (Université de Lille)

Sophie Pontzele a réalisé une thèse à l'université de Lille I sur la couverture journalistique de le génocide rwandais de 1994 et la crise des Grands Lacs. Son argumentation a principalement reposé sur trois caractéristiques du traitement journalistique.

Le poids des représentations de l'histoire héritées de l'époque coloniale

Si une partie des journalistes écrivirent que les recherches récentes invalidaient les thèses coloniales, les poncifs de la « guerre ethnique séculaire » apparurent au détour de nombreux articles. Dans certains journaux, la conception de l'histoire rwandaise héritée de l'époque coloniale fut même majoritaire. Sophie Pontzele cite comme exemple deux titres d'articles : « L'attentat qui a tué deux présidents libère les haines tribales. Rwanda : chaos à Kigali » ou « Le poids du passé ».

Le traitement « médiatique » de la crise rwandaise

Le traitement journalistique dépendit avant tout de critères nationaux des pays qui traitèrent l'information : évacuation des ressortissants, intervention militaire française, mort de 10 casques bleus belges. Le nombre d'articles ne dépend pas de l'ampleur du conflit mais de l'implication de la France dans celui-ci ! La stratégie médiatique des belligérants rwandais, en particulier le FPR, a été assez sophistiquée et son impact amplifié par le manque de distance critique des journalistes envers leurs sources. La plupart des envoyés spéciaux ayant effectué une série de reportages dans la zone contrôlée par le FPR, ont fait preuve d'absence presque totale de distance critique envers les propos tenus par leurs interlocuteurs. Leurs articles ont ainsi contribué à diffuser l'image que le FPR souhaitait donner de lui-même. Une image qui fut contredite plus tard par la découverte de massacres civils commis par le FPR.

Conclusion

Les discussions et débats de l'Université d'Automne de l'URD sur la région des Grands Lacs ont montrés l'importance de la médiatisation ou de l'absence de médiatisation d'un conflit sur le cours de celui-ci. Ces débats ont ainsi confirmé le sous titre de l'atelier « Crises oubliées ». Et cela malgré un besoin d'urgence humanitaire rarement égalé.

Suite à ces discussions il apparaît que le rôle des ONG intervenant dans la région est notamment de soutenir l'adaptabilité à la crise perpétuelle développée par la population nationale. En effet le manque de volonté de la communauté internationale d'intervenir, et les différentes velléités belliqueuses non apaisées en République Démocratique du Congo, n'augurent pas de grands espoirs de résolution du conflit.

Le Groupe URD s'intéresse depuis longtemps à la situation dans les Grands Lacs. Depuis le projet commun MSF-GRET au Kassaï en 1993-94 à ses nombreuses missions au Rwanda et au Burundi, jusqu'à son enquête récente sur la participation des populations dans l'action humanitaire, nous avons ausculté diverses facettes de cette crise pour laquelle, répétons le, nos pays ont une telle responsabilité !!!

Quelques questions restent en suspens :

- comment éviter les manipulations (décodage complexe, ici ou là-bàs) ?
- comment pallier au manque de réactivité et d'adaptation des ONG à la situation ?
- y a-t-il un partenariat possible entre protection civile du gouvernement et ONG pour la distribution de l'alimentation ?
- quels rôles nos pays occidentaux pourraient – ils jouer pour faciliter la dynamique de paix ?
- Comment faire pour que le débat deviennent réellement régional, vu l'importance des pays voisins (Burundi, Angola, Ouganda, Soudan et Tanzanie, notamment)
- Y aura-t'il la place pour une justice internationale ?

ATELIER « CAUCASE : LA NOUVELLE FRONTIERE »

Animé par François Grünewald;
Intervenant: Joseph Dato - Médecins du Monde

Introduction:

Présentation de la région

Le Caucase correspond à cette zone montagneuse qui s'étend de la mer noire à la mer Caspienne. Regroupant de multiples groupes ethnolinguistiques, cette région a entretenu des relations très conflictuelles avec la Russie au cours des siècles .

Après l'éclatement de l'Union soviétique, les républiques du Caucase ont revendiqué plus d'autonomie et ont souhaité accéder à leur indépendance. De nombreux conflits ont alors éclaté et perdurent encore aujourd'hui:

- conflit dans le Haut-Karabakh (le Haut-Karabakh constitue une enclave arménienne en Azerbaïdjan)
- conflit en Abkhazie
- conflit en Ossétie du Nord et du Sud
- conflit en Tchétchène.

A ces turbulences géopolitiques, il faut aussi ajouter que le Caucase est une région stratégique pour le transport d'hydrocarbures et qu'elle constitue par ailleurs un des points de focalisation de la «guerre totale contre le terrorisme» initiée par les Etats-Unis depuis le 11 Septembre.

Le Caucase est enfin marqué par un renouveau religieux - essentiellement musulman et orthodoxe - voire une montée du fondamentalisme qui reste toutefois limitée.

La Tchétchène

La spécificité de la Tchétchène dans le Caucase est qu'elle constitue une entité ethnique homogène, monoreligieuse et monolinguistique. Présentation plus précise du pays?

Il y avait 1.200.000 habitants en Tchétchène avant que la guerre n'éclate. La population est aujourd'hui estimée à 500.000. Ce conflit se caractérise avant tout par une démission internationale totale et par sa basse intensité chronique, qui en fait aujourd'hui une « guerre oubliée ».

Le conflit tchéchène a particulièrement alimenté les réflexions menées au cours de cet atelier. Il est apparu comme très révélateur des enjeux fondamentaux auxquels les humanitaires doivent désormais faire face.

Réflexions autour de nos représentations de l'action humanitaire

Les limites de l'intervention humanitaire

Le travail des humanitaires en Tchétchène est devenu extrêmement difficile et la présence des ONG dans cette zone de non-droit presque impossible. Dans un tel contexte, les questions de sécurité et de monitoring prennent le dessus. Très peu d'ONG y poursuivent aujourd'hui leur action:

- Médecins du Monde
- Médecins Sans Frontières malgré le fait que plusieurs de ses collaborateurs soient pris en otage
- le Comité International de la Croix-Rouge (environ 500 collaborateurs nationaux)
- le Danish Refugee Council (DRC)
- Action Contre la Faim.

Ces ONG opèrent essentiellement à partir d'Ingouchie. Rappelons que depuis 1995, 15 humanitaires ont été tués et 70 enlevés dans le Caucase Nord et en Tchétchène.

Les ONG se trouvent souvent face à un dilemme consistant soit à suspendre leur action sur le terrain soit à devoir accepter des compromissions graves concernant leur indépendance (en opérant notamment avec les militaires). Dans ce contexte particulier de démission internationale, les ONG se heurtent à leurs limites d'intervention. Le premier enjeu pour les acteurs de l'humanitaire est d'accepter et de savoir fixer ces limites, et ce, alors qu'on n'a paradoxalement jamais autant trouvé de secouristes au chevet d'un seul malade dans d'autres zones de conflit.

Les situations deviennent de plus en plus complexes

C'est la complexité toujours plus grande des situations de conflit qui remet en cause de la manière la plus violente nos représentations de l'action humanitaire. En effet, si le discours semble s'orienter vers celui d'une résolution de conflit, la crise en Tchétchène s'est, en vérité, muée en une multitude de conflits locaux. Ces conflits échappent maintenant aux décideurs qui les ont probablement alimentés. Tout ceci fait craindre une guerre civile. Alors que 40 000 soldats russes stationnent en Tchétchène et qu'environ 20 000 personnes appartiennent à des groupes constitués en milices, il est devenu très difficile pour les humanitaires de distinguer le rôle et les responsabilités de chacun.

Principe de réalité et « culture de l'interstice »

Dans certains cas, l'accès pour les humanitaires n'est plus possible. Ce principe de réalité marque sans doute la fin d'un mythe. Il amène surtout à réfléchir sur nos représentations de l'action humanitaire et à en repenser les pratiques. La réflexion interne des acteurs doit se pencher sur le constat qu'il manque souvent aux ONG une « culture de l'interstice » dans des situations de chaos .

La perception qu'ont les acteurs nationaux des humanitaires a radicalement changé

Aujourd'hui, les populations ont une meilleure compréhension des humanitaires que les humanitaires d'elles. Plusieurs éléments ont modifié leur perception des ONG:

- dans certaines crises, l'afflux d'aide - trop important - a nui à sa propre efficacité. Ainsi, l'action humanitaire a parfois été décrédibilisée par ces « autoroutes de l'humanitaire »;
- à l'inverse, la présence souvent réduite d'expatriés sur des zones de conflit les rend facilement « repérables » ;
- enfin les nouvelles technologies - Internet en particulier - ont favorisé la transversalisation des conflits en permettant de communiquer à des personnes, même situées dans des zones recluses.

En Tchéchènie, les acteurs de l'humanitaire sont souvent perçus avec méfiance par les militaires, comme des ennemis par les groupes fondamentalistes et avec une certaine indifférence de la population.

De nouvelles pratiques sur le terrain

Analyser les contextes

Aujourd'hui, il paraît erroné de mettre le pied dans un pays sans avoir mené auparavant une analyse fine du contexte. Cela implique de tester les chaînes de commandement dans le pays en crise et de rencontrer des intellectuels. Le terme de « diplomatie humanitaire » est évoqué pour mettre en lumière ce rôle qu'ont les ONG de tenter de dialoguer avec tous les acteurs sans pour autant prendre partie.

Un des défis pour les acteurs de l'humanitaire est d'apprendre à fonctionner intelligemment dans ces nouveaux contextes. Lorsque les populations fuient et se cachent, distribuer de la nourriture dans des centres de nutrition n'est pas une solution efficace. Il s'agit alors de trouver de nouveaux modes opératoires. En Tchéchènie, cela passe certainement par un appui des réseaux locaux. Ces pratiques, nouvelles dans le monde humanitaire, se sont souvent développées par défaut mais représentent désormais un défi pour l'action humanitaire.

Favoriser la participation des populations

Plutôt que d'être envisagée par défaut, la question de la participation des populations doit résulter d'une connaissance très fine du contexte. En Tchéchènie, Médecins du Monde poursuit aujourd'hui l'action entamée en 1995 - le soutien des hôpitaux - sans expatriés.

Bien connaître le contexte permet de limiter les détournements de l'aide et les risques quant à la sécurité des Tchéchènes. Cela exige une réflexion interne des acteurs. MdM a ainsi observé qu'il ne fallait pas créer de flux de médicaments en Tchéchènie, ceux-ci alimentant souvent les marchés mafieux. MdM agit de manière consensuelle en concentrant son action sur l'acheminement de matériel lourd de chirurgie pour les hôpitaux, accessibles à tous. Les médicaments sont distribués en petite quantité comme aide d'appoint dans les points de soins pour les pauvres en ville.

Demeurer conscient des risques liés à ces nouvelles pratiques

Développer ces nouvelles pratiques exige d'avoir conscience des risques qu'elles peuvent engendrer. Etant donné que les tissus sociaux sont complètement déstructurés en Tchéchènie, la participation des populations peut notamment s'avérer très problématique.

Informé et alerter

Le conflit tchéchène met très clairement en lumière les actions d'alerte, de communication et d'information que les associations doivent désormais mener. Ce rôle est d'autant plus important que:

- la position diplomatique des pays occidentaux - européens notamment - est de considérer ce conflit comme une affaire intérieure russe
- la Russie représente avant tout une zone stratégique d'investissement pour leurs entreprises.

Capitaliser l'expérience

Capitaliser l'expérience s'avère nécessaire pour identifier de nouveaux modes opératoires. Ce sont en effet des phénomènes fortuits qui ont contraint les ONG à remettre en cause leurs représentations de l'action humanitaire. Il est désormais indispensable de réfléchir sur les liens entre représentations et pratiques.

Développer une culture de réseaux

Plusieurs éléments ont été identifiés comme indispensables au montage de programmes humanitaires dans des situations de turbulence:

- savoir identifier les réseaux, les filières, les sites, les thématiques et surtout les hommes avec lesquels il est possible de mener une action efficace;
- établir des relations de confiance avec ces réseaux. Cela passe notamment par la mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires.

La mise en place de ces réseaux comporte des risques. De ce fait, elle doit être envisagée comme un processus itératif. Après avoir identifié un point d'entrée, il faut ensuite constamment s'assurer de la stabilité du réseau.

Adapter la gestion des ressources humaines

Ces nouveaux modes opératoires demandent d'adapter la gestion des ressources humaines. Jusqu'à présent, ce sont les compétences techniques qui prévalaient. Aujourd'hui, les ONG ont besoin de personnes capables de communiquer, de s'adapter rapidement et de s'exprimer en plusieurs langues.

Le « zapping humanitaire », jusque-là répandu, apparaît comme un obstacle au développement d'une culture de réseaux.

Conclusion

En situation « d'arbitraire aléatoire permanent », caractéristique des crises d'aujourd'hui et en particulier de celle en Tchèque, il est fondamental de développer de nouvelles pratiques. Il ne s'agit pas de démissionner. Il ne s'agit pas non plus d'occulter les risques que ces nouvelles pratiques peuvent engendrer.

Il s'agit d'analyser finement les contextes, de fixer les limites de l'action selon un principe de réalité et de se montrer plus créatif dans la mise en place de nouveaux modes opératoires permettant d'optimiser l'action.

**CONCLUSION DES PREMIERES UNIVERSITES
D'AUTOMNE DE L'HUMANITAIRE**

INTERVENTION DE M. BREYTAN , SOUS-PREFET DE LA DROME

C'est avec plaisir que je me joins à vous pour cette première session des Universités d'Automne de l'Humanitaire organisées par le Groupe URD dans notre belle région drômoise.

La région Rhône Alpes a une tradition ancienne de coopération pour le développement et de soutien aux populations dans la détresse. Quelques grandes institutions françaises y ont leur siège, notamment sur Lyon : BIOFORCE, Handicap International, etc. Le sud de la région, et notamment le Nyonsais et les Baronnies, est le terreau fertile pour une multitude d'associations de solidarité plus petites, mais extrêmement dynamiques.

Le Groupe URD a fait un pari difficile mais en passe de réussir en choisissant de s'installer non à la Capitale ni dans une grande métropole régionale, mais dans une campagne magnifique certes, mais difficile. Nous connaissons bien, nous autres 0 à la sous-préfecture de la Drôme, les catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrain, les incendies de forêt. La zone n'est pas exempte de certains risques technologiques : usines qui brûlent, présence des centrales nucléaires, etc. Des équipes de la sécurité civile de la zone participent régulièrement à des interventions à l'extérieur de nos frontières dans le cadre de réponses à des catastrophes naturelles de grande ampleur. Enfin, zone des Baronnies a traversé des périodes douloureuses d'histoire: Les châteaux étaient à la fois des refuges pour les populations et des objectifs pour les barons adverses. Le brigandage à grande ampleur a sévi, proche de la guerre civile, avec les « chauffeurs de la Drôme », bandes armées qui dévastaient la région.

Il est clair que la sous-préfecture continuera de suivre avec intérêt vos activités et s'efforcera de voir comment mieux participer à l'avenir des initiatives comme celle-ci.

Je suis en tout cas très heureux de voir que ces Universités d'Automne de l'Humanitaire furent fructueuses et vous assure du soutien que nous tenterons à l'avenir de vous apporter, notamment en participant à vos débats sur les catastrophes naturelles « ici et là-bas ».

INTERVENTION DE PIERRE-JEAN ROCCA, IFAID LES RESSOURCES HUMAINES, CLE DE L'ACTION

La solidarité internationale, de l'aide et du secours, ne peut s'exonérer d'une réflexion sur ses rapports avec les autres formes que peuvent prendre les relations internationales, que sont la *domination* sur l'autre, le *contrôle* de l'autre, l'*influence* sur l'autre et l'*échange* (commercial ou non). Il nous faut dès lors, pour mieux comprendre les évolutions des métiers de la solidarité internationale, mieux appréhender comment le « théâtre des opérations » a lui-même changé...

L'effacement d'un décor et la mise en place d'une nouvelle scène

Dés que le rapport de forces mis en place pendant la guerre froide a commencé de décliner, « l'aide » n'a plus été indispensable pour garder « à tout prix » ses amis dans son camp : les enjeux régionaux et locaux ont commencé de ré-apparaître, le plus souvent sans prise d'intérêts directe des « puissants », à moins que des matières premières stratégiques soient en jeu ! Alors qu'à l'époque des tiers-mondismes et des rapports de forces entre les « blocs », des opprimés en déshérence étaient forcément... des « troupes » potentielles pour l'adversaire, à partir des années quatre-vingt dix, les victimes n'intéressent les Etats que par les répercussions de leur présence médiatisée, sur le versant éthique, quand l'opinion publique occidentale est touchée, sur le versant identitaire quand l'affirmation de cette « présence » bouscule nos façons de vivre et notre tranquillité (terrorisme).

Que devient la solidarité internationale ?

Le changement de scène a été accompagné par un changement d'acteurs : le coopérant, forme laïque du missionnaire, et son concurrent direct, le volontaire des ONG de première génération (celles de développement) ont été remplacés par l'acteur humanitaire dont les médias n'ont voulu retenir que la figure du *french doctor*. La souffrance humaine est désormais le seul universel sur lequel l'intervention hors-frontières puisse faire fond. A partir du principe fondamental selon lequel « la souffrance de

quiconque est intolérable », et s'appuyant sur le paradigme thérapeutique servant de base à nos sociétés (les problèmes traités comme des « maux » justifient une intervention (qui vise la suppression du symptôme) par un tiers en position de médecin), l'action humanitaire présente deux facettes qui sont autant de paradoxes.

Vis à vis du grand public, l'émotion provoquée par le fait d'appréhender si possible par des images, la souffrance des « autres », est le moteur de la mobilisation et donc la légitimation de l'intervention. Le paradoxe tient ici dans le fait que la médiatisation est nécessaire et que si elle implique la simplification du message, cela est en profonde contradiction avec la complexité réelle des situations que rencontrent aujourd'hui les humanitaires...

Du côté des Etats, cette forme de solidarité internationale a le vent en poupe, d'autant qu'elle s'est professionnalisée, et qu'elle s'est *de facto* dépolitisée. La puissance publique en a donc fait un acteur majeur de sa nouvelle politique d'influence, surtout qu'elle coûte moins chère que l'aide classique avec plus d'impact dans l'imaginaire, et que, de plus, elle est un bon « plan 2 », quand on n'arrive pas à élaborer le fonctionnement concret du « plan 1 » (avec les acteurs normaux de celui-ci que sont les *diplomates* et les *soldats*). C'est ici qu'apparaît le paradoxe n° 2 : les militaires, se retournant vers leurs gouvernements, disent « nous aussi on sait faire ça¹ » (et c'est vrai, souvent mieux et plus vite si on considère le seul point de vue technique), alors qu'on découvre de plus en plus que, pour les bénéficiaires du secours, « les humanitaires ont un drapeau collé dans le dos... ».

Que deviennent désormais les métiers de la solidarité internationale ?

L'augmentation des compétences requises est désormais la règle. On assiste à une spécialisation, voire à une hyperspécialisation.

¹ En parlant « d'actions humanitaires »

Ces tendances s'accompagnent d'une structuration du champ professionnel :

- le plaidoyer (advocacy's ngo) prend de plus en plus d'importance, que ce soit sous sa forme « expertise » ou sous sa forme « montage, suivi et orchestration des campagnes d'opinion »,
- les crises et l'urgence (avec deux types de professionnels : ceux des métiers bien connus des spécialistes de la protection civile, la sécurisation des acteurs ajoutant une dimension « technique » particulière mais pas nouvelle, *contre* spécialistes de la géopolitique et de la géoéconomie qui savent qu'il y a quelque chose de vain à vouloir sur – équiper les pompiers et à en multiplier le nombre si on n'arrête pas les incendiaires et si on ne prend pas de mesure pour qu'il y ait moins de feux...),
- le développement (toujours sous la forme du sempiternel projet mais avec une notable évolution de contenus, c'est à dire se tournant moins vers la réalisation concrète d'équipements visant à combler des manques « matériels », mais beaucoup plus préoccupé de faire du *capacity building*).

Dans ce nouveau contexte, les enjeux de la formation sont essentiels. Deux questions (au moins) se posent :

Doit-on « customiser » des cursus universitaires classiques aux couleurs des nouvelles modes de la solidarité internationale ou doit-on faire confiance aux professionnels de ces métiers quand ils construisent des filières spécialisées répondant à la véritable demande des « champs » spécifiques cités plus haut ? Autrement dit, peut-on laisser des disciplines traditionnelles se parer des vertus des métiers de la solidarité ou, faut-il partir des pratiques pour remonter aux compétences nécessaires, et de ces compétences extraire les savoirs à mobiliser dans des formations professionnelles ?

De même, il faut s'interroger, vis à vis des contextes internationaux toujours en évolution, sur l'avenir de ceux et celles qui sont formés aux métiers de la solidarité internationale : délivre-t-on des « diplômes » pour des métiers pour la vie, ou bien spécialise-t-on des professionnels pour un « temps donné » de leur carrière ? Quelles passerelles imagine-t-on vers d'autres métiers de la solidarité, y compris chez nous, y

compris dans les champs connexes du développement local et du développement social ?

Pierre-Jean Roca,
CA du groupe URD
et directeur de l'IFAID
ifaid@ifaid.org

CONCLUSION DE LA CONFERENCE

Les enjeux et défis auxquels est confrontée l'action humanitaires se sont multipliés, complexifiés : Complexité géographique, culturelle et humaine, comme il ressort des études de cas d'Afghanistan, du Caucase, des Grands lacs, de la Colombie et de l'Irak. Complexité des problématiques, comme le démontrent les réflexions sur le droit, la participation ou le SIDA.

Les défis que posent ces nouvelles conditions de travail affectent directement notre accès aux populations et la pertinence de nos actions. Mal compris, ils peuvent entraîner des mélange des genres qui tuent, et conduire à des remises en cause profondes sur la nature et l'esprit même de l'action humanitaire.

1) Travailler dans un monde complexe.

Le monde est complexe et cette complexité, comme la bio-diversité, est une richesse qui peut faire peur, car elle ne permet pas de convictions simples, de définitions immuables, d'approches idéologiques de l'action, de standardisation. Edgar Morin, président d'Honneur du Groupe URD, expliquait lors de la conférence-débat « Un humanitaire complexe dans un monde complexe » qui précédait l'AG 2001 du Groupe URD, combien dangereuses et potentiellement totalitaires étaient les tentatives de gommer cette complexité. Il faut au contraire la comprendre, l'appivoiser, s'y roder. Suite à la fin de la guerre froide, beaucoup de nos référentiels de compréhension du monde se sont lézardés, puis écroulés. Face à cette situation déroutante, d'aucun ont tenté d'en créer d'autres : on vit ainsi apparaître le concept de « conflits déstructurés », concept n'indiquant en fait que les limites de notre compréhension. De facto, les acteurs doivent redéfinir leurs clés d'analyse de ces situations qui leur apparaissent nouvelles, mais qui ne sont peut-être que la réapparition des plus vieilles crises de l'humanité. Mélange complexe de disciplines, à la croisée de la géopolitique, de l'histoire, de l'ethnologie, de la sociologie, de l'économie, ces clés sont sans doute très proches de celles de la géographie d'Yves Lacoste : mais qui des dizaines de volontaires qui partent sur le terrain tous les mois a lu « La géographie, ça sert aussi à faire la guerre » ?

2) Travailler dans un monde dangereux :

Le temps où on ne tirait pas sur l'ambulance est fini. Dans certains cas, on tue les humanitaires pour des

raisons politiques. Dans d'autres, les comportements des humanitaires ou la conception des programmes peuvent être source de danger et d'insécurité. S'il y a dans l'action sur les terrains de crise des risques incompressibles et imprévisibles, beaucoup peuvent être prévenus, et en tout cas gérés. Ceci implique un travail de sensibilisation, d'appui à la compréhension des situations, ainsi que l'initiation d'un processus délicat, celui du « connais toi toi-même ». Le management collectif de crise et du danger doit ainsi faire écho à la gestion personnelle du stress.

Mais cela ne s'improvise pas... et nos stratégies de gestion de la sécurité restent encore trop souvent influencées par les biais technologiques et procéduriers. Les « no go zones », « no go times », et barrières de barbelés autour des bureaux des humanitaires se multiplient, sous l'influence des anciens militaires notamment SAS et Services Spéciaux qui ont largement pris le pouvoir dans les « départements sécurité » des acteurs humanitaires. En conséquence, la proximité avec les populations affectées se réduit. La recherche d'empathie, de compréhension et de reconnaissance, qui devrait être la clé de l'image des humanitaires, est de plus en plus souvent remplacée par les procédures radio et l'établissement de périmètres de sécurité autour de nos bureaux et nos cases de passage. La compassion est remplacée par la méfiance. Dérive tragique explicable sans doute par trop de pertes de collègues et d'amis victimes d'incidents de sécurité. Il y a-t-il des alternatives ? Alors que les humanitaires sont tués tous les mois en Afghanistan au nom de la guerre contre l'occident, quel message de non allégeance à « la guerre contre l'axe du mal » devons nous faire passer ? Ceci est encre aggravé par la rapidité et la multiplicité des systèmes d'information et de télécommunication. Une erreur faite ici peut très vite entraîner un carnage là-bas. Les acteurs de la violence se sont souvent mis plus rapidement que les humanitaires aux nouveaux systèmes de communication, et la théorie de Chaos s'avère de plus en plus réelle dans le secteur humanitaire....

3) Travailler de façon responsable :

Avec l'augmentation croissante des moyens mis à la disposition des acteurs de la solidarité et de l'urgence, le passage de plus en plus important de fonds publics à travers les ONG, les bureaux d'étude, etc., sont apparues de nouvelles exigences : celle de la bonne gestion, du rendu, de la qualité et de l'évaluation. La double responsabilité est devenue une règle d'or, pas toujours encore bien appliquée : responsabilité envers les bailleurs publics et les contribuables, ainsi qu'envers les donateurs du public et du privé ; responsabilité envers les populations pour lesquelles nous travaillons et au nom desquelles nous mobilisons des ressources parfois importantes. Ces règles de l'« accountability » sont au cœur de débats nombreux, elles sont en tout cas reconnues comme formant le sel de la bonne gouvernance. Mais leur mise en oeuvre ne s'improvise pas. La gestion, la rédaction de termes de référence pour des évaluations, la mise en place de processus d'apprentissage demandent des compétences de plus en plus pointues. Une nouvelle génération d'humanitaires est née : après les French Doctors, les DESSiens. Comment allons nous marier, pour les nouvelles générations, les froides exigences de professionnalisme et les chaudes valeurs de l'engagement citoyen et militant ? Là aussi, les dérapages sont faciles : on confond vite « qualité » et « standard », « respect du cahier des charges » et « impact »...

4) Le retour au droit et à l'enjeu de la clarification des mandats

Le DIH et les principes humanitaires visent d'abord la protection des populations civiles. Cheval de bataille du CICR, le respect du DIH s'est avéré au cours du temps un enjeu fondamental. Assister sans protéger s'est souvent avéré ne pas avoir de sens. MSF marque la fin du 20^{ème} siècle par son prix Nobel en même temps que son retour au DIH. Un siècle plus tôt, le premier prix Nobel allait à Henry Dunant, créateur de la Croix Rouge et pionnier de l'élaboration de ce Droit dans la guerre. Face à un monde complexe, l'humanitaire cherche ainsi à revenir aux principes d'humanité, d'impartialité et d'indépendance, et le respect du droit (DIH, droit des réfugiés, et droits de l'homme) devient l'indispensable repère, la seule défense réelle des victimes des conflits. Les ONG y sont revenues. Il faudra que les autres acteurs les y suivent. Encore faut-il que ce DIH soit connu, compris et accepté par les acteurs de la violence : que faire face aux « machetteurs ethniques », aux « fous de dieu » de diverses obédiences ou aux « tueurs mafieux » qui se multiplient dans la trouble et florissante « économie des guerres civiles »?

5) Travailler avec une multiplicité d'acteurs :

Du droit découle les mandats : mandat global donné par la communauté internationale au CICR, mandats auto-proclamés des ONG, mandats ad-hoc donnés aux Nations Unies. De ce binôme "droits/mandats" souvent mal compris et encore plus mal utilisé peut naître l'incohérence. Les ONG et les militaires y ont trouvé des occasions d'excellentes coopérations et des moments d'incompréhension totale. Entre l'intervention en situation de catastrophe naturelle, où la puissante logistique militaire fait merveille, à l'intervention dans la gestion des camps de réfugiés en Albanie, où les soldats en armes se positionnaient en tant qu'acteurs humanitaires, il y a des domaines de compétence et des rôles variés. Les nécessités de coordination apparaissent centrales au bon déroulement d'interventions multi-acteurs : coordinations ONG, coordinations UN, coordinations sectorielles, géographiques, civilo-militaires, etc. Ces efforts de coordination ont évidemment comme enjeu d'éviter les duplications, de limiter les incohérences. Mais la coordination demande quelque chose de plus : passer de « coordonner par » à « se coordonner avec » implique la compréhension et le respect des différences. Pour pouvoir bien fonctionner dans ce foisonnement de coordinations croisées, il importe de définir qui fait quoi et pourquoi. L'analyse des jeux d'acteurs à partir du cadre juridique des mandats est un outil puissant, mais qui demande une formation ad-hoc. Plus encore maintenant qu'il y a dix ans, la connaissance et la compréhension des grands textes fondateurs (Conventions de Genève, Charte des Nations Unies, etc.) sont vitales pour défricher les rôles et les postures des uns et des autres, les pièges qui guettent le mélange des genres ainsi que pour définir les alliances possibles. Autre niveau de complexité, celui du prosélytisme : entre ONG évangélistes et ONG islamiques, qui est le plus « prosélyte » ? Les évaluations de terrain nous montrent combien les pratiques parfois se ressemblent dans le ciblage, les distributions avec au bout la conversion ...

6) Travailler avec les forces émergentes des sociétés civiles de l'Est et du Sud :

Conséquence de la multiplication et de la durée des crises, ainsi que de l'importance des moyens mis en œuvre, l'émergence des sociétés civiles et des ONG du sud et de l'est, avec leurs compétences et leurs exigences fort heureusement croissantes d'être impliquées dans l'action, est un des nouveaux défis pour les humanitaires. Apparu avec l'Opération Salam en Afghanistan et développé en Somalie, le partenariat avec ces ONG du Sud et de l'Est, devenu naturel dans les programmes de développement, ne l'est pas encore pour les « urgenciers », pour lesquels la « geste des French Doctors », qui se confond avec « le geste de l'humanitaire blanc », a été porté aux nues. Cette situation d'inégalité entre acteurs du Nord, riches et dotés de grosses logistiques, et acteurs du sud, pauvres mais proches des populations est souvent la source de graves incompréhensions. Pas toujours réalisables, ni aisées à définir, les approches « participatives » dans l'action d'urgence demandent humilité, empathie, aptitudes pédagogiques et capacités de lectures géopolitiques. Là encore se trouve une nouvelle série de défis à laquelle nous devons sensibiliser nos organisations et nos volontaires. Là encore, il faudra reposer la question des mandats et principes humanitaires : comment assurer que les ONG nationales, les structures locales de la société civile arrivent à se dégager des enjeux des conflits pour arriver vraiment à se positionner comme acteurs humanitaires indépendants et impartiaux ? Ces questions là sont vitales pour travailler et survivre en Afghanistan, en Colombie, à l'est du Congo ...

7) Travailler entre urgence et développement :

La carte des zones stables de la planète s'est rétrécie à une portion congrue. Rares sont les situations pour lesquelles on peut prédire à moyen terme une absence de crise : Rwanda, Zimbabwe, Indonésie, Kenya, etc... Désignés il y a 15 ans comme des oasis de stabilité, ils ont sombré dans des crises plus ou moins graves et récurrentes. Les développeurs sont alors partis et les urgenciers sont arrivés. A l'autre extrême du cycle des désastres, les sorties de crise posent leur large spectre de difficultés face auxquelles les humanitaires sont souvent démunis, tant sur le plan conceptuel que sur le plan opérationnel. De facto, il y a de moins en moins de sens à séparer de façon étanche les acteurs de l'urgence et les opérateurs du développement tant les dynamiques d'évolution des contextes sont complexes et turbulentes. De plus en plus, l'enjeu des stratégies de développement va être de mettre la prévention et la gestion des crises au cœur des agendas de développement et d'assurer que l'aide d'urgence trouve sa « stratégie de sortie » lors des « sorties de crise ». Mais comment faire ceci dans

des zones où la capacité même des populations à définir et mettre en place des stratégies de survie est mise en cause par le drainage des forces vives des sociétés par l'épidémie de Sida ? Et enfin, à quel rythme gérer la transition ? Alors qu'Afghanistan et Irak sont encore en plein conflit, il faut à la fois y gérer les urgences, la réhabilitation et le développement, et si possible sur le rythme rapide induit par le syndrome CNN, les échéances électorales et des impératifs de visibilité ...

8) Crises d'hier, crises de demain

Au cours des dernières deux décennies, on a vu apparaître de nouvelles catégories de crise : catastrophes technologiques avec Bhopal, Tchernobyl, Toulouse, l'Erika ; attentats terroristes de grande ampleur ; etc. Pendant ce temps, des populations de plus en plus vulnérables vivent de façon précaire dans des zones de plus en plus « à risques » (face à l'érosion, aux inondations aux glissements de terrain). La moindre catastrophe naturelle fait de plus en plus de victimes, dès que l'Etat n'a pas les moyens de réagir vite. Comment allons les gérer, nous y impliquer ou pas, trouver notre place dans des interventions où les savoir-faire sont parfois détenus par d'autres acteurs (armées, défense civile) et les technologies à mettre en place extrêmement coûteuses ?

Qu'il est loin ce temps de l'humanitaire où l'on pouvait partir avec son sac à dos et sa bonne volonté ! Les besoins de l'action, de la recherche de financement, du rendu aux bailleurs, de la gestion, l'exigence croissante en évaluation, ainsi que le dynamisme de plus en plus fort des sociétés civiles du sud et de l'est rendent l'action humanitaire de plus en plus complexe. L'engagement dans la solidarité internationale peut n'être qu'un temps dans une vie. Il peut être aussi l'engagement de toute une vie et ceci à travers des trajectoires professionnelles complexes. On travaillera ainsi dans des institutions différentes, avec des mandats et des moyens variés. Toujours plus sophistiquée est la palette des savoir, savoir faire et savoir être nécessaires pour partir, travailler efficacement, revenir vivant... puis rebondir, évoluer, changer de structure parfois et construire si ce n'est une carrière, au moins une trajectoire professionnelle. Comment être mieux à même à faire face aux contextes changeants, toujours plus dangereux et complexes, et en ressortir vivant physiquement et moralement ?

Sur cet ensemble de « défis », le Groupe URD a lancé un certain nombre de chantiers : le chantier du Projet Qualité, le chantier de l'Etude Globale sur la participation des populations affectées dans l'action humanitaire, le chantier « villes en guerre et guerres en villes », chantier de la sécurité des personnels humanitaires, du DIH et des mandats. Les recherches sur la relation entre humanitaire d'état et humanitaire privé, sur la sécurité alimentaire en situation de turbulence, sur les déplacements de population continuent en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud.

Ces Premières Universités d'Automne de l'Humanitaire ont été pour nous l'occasion de retrouver la richesse des « regards croisés » qui ont irrigué nos travaux depuis le début de notre existence.

Nos axes de travail s'en trouvent ainsi revisités, puis validés par la grande richesse de l'expérience collective des 80 personnes et représentants d'une quinzaine d'agences (ONG, CICR, ONU) qui sont venus participer à ces trois jours. C'est pour nous un très beau « cadeau d'anniversaire » !

Une partie importante de la logistique de ces Universités d'Automne a été mise en place et gérée par les étudiants de la promotion 2003-2004 du DESS « Gestion de l'Humanitaire » de l'Université Paris XII-Créteil. Grâce à leur dévouement, l'accueil, mais aussi l'équilibre entre nourriture des esprits et nourriture des corps ont été réussis, malgré les difficultés nombreuses que vous pouvez imaginer. Qu'ils en soient remerciés.

Ils ont aussi assuré la prise des notes, et nous nous engageons à ce que les Actes de ces Premières Universités d'Automne de l'Humanitaire soient disponibles avant la fin de l'hiver, à la fois sur le web et en version papier.

Pour plus de renseignement :

www.urd.org

www.qualityproject.org

www.globalstudyparticipation.org

RECAPITULATIF SUCCINT DES PRINCIPAUX EVENEMENTS HUMANITAIRES DEPUIS LA « CHUTE DU MUR »

1991 : Début de la crise Somalienne. Avec le retrait de la dictature de Siad Barré, la guerre des clans ensanglante le pays et entraîne de telles conditions d'insécurité que les ONG tentent de se mettre sous la protection des escortes armées des milices claniques. Solution opérationnelle d'un instant, erreur stratégique que nous payons encore. C'est aussi le début des guerres de Yougoslavie qui verront trop souvent l'humanitaire servir de « cache sexe » à l'impuissance et au manque de volonté des politiques. C'est enfin l'année de la Première Guerre du Golfe ...

1992, Naissance d'ECHO, vite devenu un poids lourd financier induisant une nouvelle dynamique dans la mobilisation des ressources et la gestion des actions humanitaires. C'est aussi, toujours en Somalie, l'année de la première « intervention militaro-humanitaire » de l'après guerre froide.. L'opération américaine « Restore Hope » se révèle, selon de nombreux analystes, une opération de communication « électorale » qui tourne au désastre...

1993, Burundi, la conflagration inter-ethnique impose l'interruption de nombreux programmes de développement et la multiplication des actions d'urgence.

1994, le génocide rwandais et la crise des grands lacs entraînent, pour de nombreux humanitaires, cauchemars et problèmes de sécurité. Alors que l'ONU retire une grande partie de ses troupes, l'appel de MSF « on n'arrête pas un génocide avec des médecins » sonne le glas d'une certaine innocence. Avec la crise du choléra au Zaïre, c'est la concrétisation des premiers « grands cirques humanitaires », et avec Goma, la prise de conscience que « faire le bien n'est pas si facile ». Le jurement d'Hippocrate « primum non nocere » se rappelle à tous..

1995 ; Srebrenica, un temps enclave emblématique du courage de des casques bleus, devient le symbole de l'impuissance et de la lâcheté de l'appareil onusien. Malgré les signaux et appels à l'aide, sa population tombe aux mains des bourreaux. D'un coup, la communauté internationale est obligée de se réveiller et les avions font céder, sous leurs bombes, le pouvoir serbe. A l'autre bout du monde, l'évaluation multi-bailleurs sur le Rwanda lève le voile sur les nombreux dérapages de la gestion des crises par la communauté internationale.

1998, Amérique centrale, des milliers de communautés sont touchées par l'ouragan Mitch : face aux villages détruits, les enjeux de la reconstruction sont considérables, mais la qualité de la réponse est tout sauf assurée. Une des premières victimes de l'ajustement structurel imposé par le FMI au gouvernement Chamorro avait justement été le système d'alerte et les capacités de préparation aux désastres. Pendant ce temps, la situation se dégrade au Kosovo et la Drenica part en flamme.

1999, Albanie/Kosovo :C'est le déclenchement de la « guerre humanitaire » et d'une implication encore là jamais vue des militaires à travers les actions civilo-militaires. Camps de réfugiés construits par les mêmes hommes qui demain peuvent partir en opération. Ecoles et cliniques reconstruites par des militaires en armes. Les règles du jeu se brouillent et la compréhension des mandats s'affaiblit. C'est aussi l'année de la crise de Timor, et d'une opération des Nations Unies qui retente, après le Cambodge, et parallèlement au Kosovo, la « mise sous tutelle onusienne » d'un pays.

2001, Gujarat, le tremblement de terre fait des milliers de victimes, mais le dynamisme de la société civile indienne et les injonctions des autorités font que les ONG d'urgence sont obligées de se trouver des partenaires locaux, ce qu'elles ne savent pas souvent faire. C'est aussi l'année du 9/11, du début de la guerre contre l'axe du mal.

2002 : Afghanistan, dans un mélange complexe d'urgence et de reconstruction, les humanitaires découvrent ce qui pourrait bien devenir leur nouveau contexte opérationnel. Des forces combattantes très actives sur le front de l'humanitaire, un appareil onusien impliqué dans la reconstruction d'un état qui est lui-même une des parties au conflit, et une accélération des processus, imposée par les bailleurs, pour passer « de l'urgence au développement » et du soutien aux populations dans la détresse au soutien à la construction d'un état.

2003, la crise irakienne semble bien confirmer ces tendances, avec la multiplication des intervenants, la complexification des jeux d'acteurs, le rôle de plus en plus prégnants des militaires. A côté de cela, ou en conséquence, il n'est plus un mois sans qu'un humanitaire ne soit assassiné sur un coin de la planète et l'insécurité devient une préoccupation de plus en plus prégnante. Les principes même de l'action humanitaire sont de plus en plus bafoués.